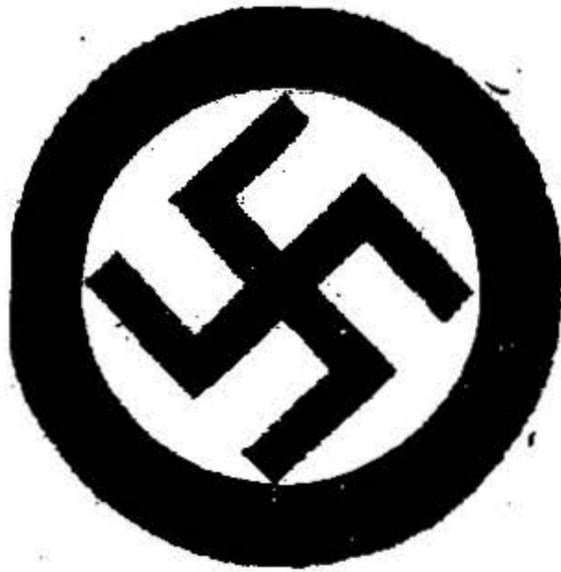


ADRIEN ARCAND

COURS — PROGRAMME



Exposé des principes et du programme du Parti

**NATIONAL SOCIAL
CHRETIEN**



EDITE PAR

"LE PATRIOTE"

FEVRIER 1934

ADRIEN ARCAND

DISCOURS — PROGRAMME



Exposé des principes et du programme du Parti

**NATIONAL SOCIAL
CHRETIEN**



EDITE PAR

"LE PATRIOTE"

MONTREAL

FEVRIER 1934

LA DOCTRINE

qui inspire le programme du
PARTI NATIONAL SOCIAL CHRETIEN

est exposée dans la brochure

“Fascisme ou Socialisme?”

par **ADRIEN ARCAND**

En vente aux bureaux du

“PATRIOTE”

1725, rue St-Denis — Montréal — Tél. HArbour 8216

et dans toutes les bonnes librairies

25 sous l'exemplaire.

Nous voulons des convaincus!

Si le programme du

PARTI NATIONAL SOCIAL CHRETIEN

répond à vos aspirations

ENTREZ DANS NOS RANGS !
SOUSCRIVEZ AU PARTI !
PROPAGEZ NOS IDEES !
ENVOYEZ-NOUS DES ADHERENTS !
REPANDEZ “LE PATRIOTE” !

Les noms des souscripteurs ne sont pas dévoilés, et toute
souscription est considérée comme strictement confidentielle.

QUARTIERS TEMPORAIREs du P.N.S.C. :

“Le Patriote” — 1725, rue St-Denis, Montréal



ADRIEN ARCAND

212

PARTI NATIONAL SOCIAL CHRÉTIEN

BULLETIN D'ADHESION

Je, _____

Adresse: _____, _____ rue _____

Ville _____ quartier _____

désire devenir membre du PARTI NATIONAL SOCIAL CHRETIEN
à titre de:

membre des TROUPES DE CHOC
membre de l' ORGANISATION REGULIERE
membre HONORAIRE
membre SOUSCRIPTEUR

Je m'engage à souscrire au P.N.S.C. la somme de _____
chaque mois.

(Signature) _____

Adresser aux quartiers temporaires du Parti : 1725, rue St-Denis,
MONTREAL

PARTI NATIONAL SOCIAL CHRÉTIEN

Quartiers temporaires: 1725, rue St-Denis, Montréal

J'approuve les principes et le programme du PARTI NATIONAL
SOCIAL CHRETIEN, et je souscris par la présente la somme de dix
dollars (\$10) comme membre souscripteur — ou cinq dollars (\$5)
comme membre honoraire — afin d'assurer le succès du Parti et de
ses principes.

(Signature) _____

Adresse _____

(Les noms des membres souscripteurs et honoraires sont gardés
strictement confidentiels).

Animé par une inébranlable foi en Dieu, un profond amour du Canada, des sentiments ardents de patriotisme et de nationalisme, une loyauté et un dévouement complets envers le Gracieux Souverain qui forme le principe reconnu d'autorité active, et un respect entier de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, le

Parti
National Social Chrétien
du Canada

soumet à l'approbation du peuple canadien, pour le maintien de l'ordre, pour la prospérité, pour l'unité nationale, pour l'honneur national, pour le progrès et le bonheur d'un plus grand Canada,

les principes politiques, économiques et sociaux ci-dessous énumérés,

s'engageant solennellement et formellement à les mettre en application pratique aussitôt que l'électorat canadien lui aura accordé sa confiance.

ADRIEN ARCAND

Exposé des principes et du programme du Parti

National Social Chrétien

Mesdames, Messieurs,

Je vous remercie sincèrement pour votre accueil si chaleureux et si sympathique accueil qui, j'en suis sûr, s'adresse moins à moi-même qu'aux idées et à l'organisation que j'ai la tâche de représenter. Je remercie nos amis qui ont assuré le succès de cette soirée par leur généreuse coopération. En cette première manifestation du Parti dont vous connaissez déjà le nom, ma profonde gratitude doit aussi s'exprimer publiquement à l'adresse des membres du Grand Conseil de notre Parti, pour le témoignage de confiance qu'ils m'ont donné en m'élevant à la dignité de chef. Je ne me fais pas d'illusion sur ce que signifient cette responsabilité redoutable et cet honneur bien lourd, dans les circonstances particulières que nous traversons, dans les temps plus troublés qui viendront, aux grands moments critiques que nous aurons à affronter, dans le feu des combats que nous aurons à soutenir. Le motto de notre Parti étant "Serviam" (Je servirai), j'ai profondément conscience que le chef doit être le premier serviteur car, au-dessus du chef et du Parti lui-même, il y a les principes supérieurs, la doctrine et le programme. Ce sont eux qui commandent, ce sont eux qu'il faut suivre, indépendamment du caprice des hommes et des humeurs du moment. Et si le chef n'est pas lui-même l'esclave véritable des principes établis, qui donc s'y soumettra ? J'essaierai de ne pas démeriter de la confiance que l'on a mise en moi, d'être ce que l'on souhaite que je sois. Avec le ralliement de ce soir, nous entrons dans un mouvement qui, je le sais, sera long, laborieux et apparemment fort mouvementé. Nous y entrons sans animosité contre personne, sans amertume contre aucun individu, mais avec la détermination bien arrêtée de livrer une

lutte sans merci contre des idées et des systèmes que nous savons mauvais, et la volonté ferme de faire triompher notre programme. Nous ne craignons pas les coups qu'on nous portera, pas plus que nous n'hésiterons à y répondre. Pour ma part, je me ferai toujours un devoir d'être au premier rang du combat, me fiant moins à la prudence humaine, qui règle si peu de choses, qu'à la Providence divine qui permet tout.

La vieille démocratie, par les mots d'ordre qu'elle a lancés, par son industrialisation intensive qui a complètement changé l'aspect du problème économique, a créé des problèmes sociaux qu'elle ne peut pas régler, elle a suscité un mouvement qu'elle n'est plus capable de contrôler. La vieille démocratie a écarté graduellement les valeurs spirituelles qui autrefois conduisaient le monde civilisé et chaque pays en particulier, et a laissé s'y substituer la grande Internationale de l'Or, qui aujourd'hui gouverne le monde et influe directement sur les destinées de chaque pays. La vieille démocratie a internationalisé et déchristianisé les peuples qui s'étaient confiés à elle, contrairement aux aspirations nationales et aux croyances chrétiennes des individus, créant ainsi un déséquilibre social et un chaos économique faciles à comprendre. Il faut, ou achever complètement la besogne et mourir vers une civilisation nouvelle qui sera la négation absolue de toute spiritualité et le règne absolu du matérialisme, ou effectuer une réaction vers les grands principes chrétiens que la démocratie, de fait et par son action, a relégués à l'arrière-plan, et ce sera alors le règne de "la matière soumise aux valeurs spirituelles" * Le monde ne peut rester indéfiniment dans l'état où il est présentement, il doit choisir l'une des deux routes opposées et s'y engager résolument.

C'est ce qu'ont compris, en ce pays comme ailleurs, les esprits que leurs instincts naturels portent vers la gauche. Ils ont formé le parti socialiste canadien, appelé Co-Operative Commonwealth Federation, qui revendique un règlement de la question sociale dans le sens internationaliste et anti-chrétien, par le matérialisme et le refoulement des traditions. Ce parti a fait d'énormes progrès depuis deux ans et compte de nombreux milliers d'adhérents, dans presque toutes les provinces. Ces adhérents, il ne les a pas inventés ni créés de toutes pièces, il les a arrachés aux vieux partis démocrates, qui n'ont plus la confiance de la population. Il n'y a plus à discuter l'opportunité d'un troisième parti, en ce pays. Le troisième parti existe, c'est un fait accompli, il va falloir y faire face. Avec quoi? Avec les partis qui ont pro-

voqué le socialisme, qui le justifient pour une grande part, qui le popularisent par leur propre corruption, qui ne peuvent plus maintenir leur propres cadres? Il est ridicule d'y penser; l'admettre serait avouer que le socialisme sera au pouvoir d'ici dix ans, car la démocratie ne pourra jamais retrouver ni refaire une confiance populaire qu'elle a trahie et perdue.

Depuis plusieurs mois, des appels nous sont venus d'un peu partout, nous demandant s'il n'y aurait pas lieu de faire quelque chose, en face du péril qui nous menace. Nous avons tout fait, par notre propagande, pour susciter un éveil des esprits et un mouvement politique d'action directe. Après la soirée du 20 octobre dernier, à la Palestre Nationale, ces demandes se firent plus nombreuses, plus pressantes. Nous groupâmes ceux qui, d'après nos observations, nous paraissaient le plus susceptibles de se prononcer sur les graves questions qui devaient se poser; des hommes de presque toutes les professions et tous les degrés sociaux, experts dans leurs professions ou métiers, tous jeunes, tous intéressés par les grandes questions sociales. Les questions soumises étaient celles-ci:

Si le temps est mûr pour la propagande et l'action socialistes, l'est-il pour la propagande et l'action opposées? La réponse, affirmative, fut unanime.

Est-ce que l'opinion publique est prête à accueillir un nouveau parti politique conforme aux besoins de notre époque? La réponse fut la même.

Est-il opportun de fonder ce parti et d'en établir le programme? Là encore, la réponse fut unanime et sans hésitation.

Le groupe se forma en conseil politique, avec des comités.

Il fallut d'abord choisir un nom qui exprimât toute l'idée et toute l'action future du parti.

Le choix final s'arrêta sur celui-ci: Parti National Social Chrétien. National, parce qu'il s'occupera avant tout des intérêts nationaux et du bien des nationaux; Social, parce qu'il travaillera à régler la question sociale; Chrétien, parce qu'il s'en tiendra aux principes chrétiens. Puis, durant de nombreuses et longues séances, qui furent vraiment édifiantes par la profonde sincérité et l'immense travail des membres du

conseil plénier, le programme fut élaboré. La discussion fut toujours captivante, car il n'est pas un seul mot du programme qui n'ait été retourné en tous sens; à peine trois dissidences furent enregistrées sur un article et un sous-article et, finalement, le programme fut solennellement adopté. Il fut soumis à un comité d'étude de jeunes patriotes de langue anglaise qui l'approuvèrent en entier et décidèrent d'en faire, comme nous, la base d'une organisation politique.

C'est le programme que j'ai à vous exposer. Dans ses grandes lignes, et même dans une foule de détails, il est identique aux programmes des principales organisations corporatistes des autres pays: fascistes italiens, nazis allemands, cuzistes de Roumanie, francistes de France, fascistes d'Angleterre, nationalistes de Suisse, guardistes d'Australie, fascistes de Suède, Norvège, Bulgarie, Belgique, Danemark, etc., dont nous avons toujours surveillé attentivement l'action et l'évolution. Nous avons pris notre bien où nous l'avons trouvé. D'ailleurs, tous les partis corporatistes, partant des mêmes principes, aboutissent infailliblement aux mêmes conclusions, comme les partis socialistes qui, partant des mêmes données, parviennent aux mêmes conclusions. Cependant, on remarquera que notre programme est avant tout essentiellement canadien, qu'il est adapté à notre status de Dominion britannique, qu'il est fait exclusivement pour les Canadiens. Je dois dire aussi que notre Parti, s'il a des sympathies légitimes pour les mouvements analogues dans les autres pays, est totalement indépendant, suprême dans son autorité et n'a aucune attache quelconque avec aucun groupe extérieur.

Le parti socialiste demande la revision de la Constitution canadienne; dans les rangs des vieux partis démocratiques, des voix s'élèvent aussi pour réclamer des amendements à l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord. Evidemment, il faut admettre que les Pères de la Confédération n'ont pas eu la prétention de faire une oeuvre complète, finie, qui ne fût pas susceptible de perfectionnement ou d'amélioration. Il faudra des retouches, plutôt dans le sens de préciser, spécifier et clarifier certains articles, plutôt que d'en faire disparaître; mais nous sommes contre tout changement dans la structure générale de la Constitution, dans les principes qui y sont affirmés, dans la grande charpente fédérative qui y est dressée. Les socialistes veulent modifier la Constitution afin de la dénationaliser, l'internationaliser et y intercaler les principes révolutionnaires de 1789; nous voulons la préciser et la clarifier pour y réaffirmer de façon plus spécifique

les principes chrétiens et le caractère national qui y sont contenus.

Plusieurs parmi vous seront peut-être surpris d'apprendre que nous ne nous occupons aucunement de la question tarifaire, dans notre programme. Depuis trente ans, on a divisé la population canadienne en deux groupes ennemis sur cette question, qui n'en est pas une. La question tarifaire ne peut ni ne pourra jamais être une question de principe. C'est une pure question d'opportunité, qui varie suivant les besoins du moment. Le tarif n'est ni un principe ni une fin, c'est un moyen de protection économique contre les dangers du dehors, en même temps qu'un moyen de coopération avec les pays qui veulent coopérer avec nous. Aucun pays au monde ne peut être protectionniste quand tous les autres sont libre-échangistes, aucun pays ne peut être libre-échangiste quand tous les autres sont protectionnistes. D'ailleurs, nos libre-échangistes, lorsqu'ils furent au pouvoir, ne furent jamais conséquents avec leurs enseignements; et nos protectionnistes, quand ils furent au pouvoir, n'adoptèrent qu'une protection mitigée, suivant les nécessités du moment. Depuis trente ans que l'on agite cette question, elle n'a servi que de paravent aux véritables questions vitales, que l'on craignait de soumettre à la discussion publique, que l'on cachait soigneusement, parce que la démocratie n'aurait pas vécu cinq ans si le peuple avait été au courant des vraies questions qui déterminent son sort présent et futur. Ces questions, le Parti National Social Chrétien ne craint pas de les mettre à jour, de les discuter franchement et d'y apporter ses solutions. Elles sont exposées dans les sept chapitres de notre programme, chapitres qui sont dans l'ordre suivant:

1. Principes de citoyenneté nationale.
2. Principes de politique impériale.
3. Principes religieux nationaux.
4. Principes de politique sociale.
5. Principes de politique économique.
6. Principes de politique financière.
7. Réformes principales.

Chapitre premier

PRINCIPES DE CITOYENNETÉ NATIONALE

Le premier chapitre du programme du Parti National Social Chrétien traite du status national des habitants de ce pays. Il vise à la création d'une unité nationale que nous n'avons jamais pu obtenir en aucun temps, pour la simple raison que c'était une impossibilité de fait: il n'y a jamais eu de Canadiens au Canada. Cette affirmation peut paraître étrange mais elle n'en correspond pas moins à la réalité. Il n'y a pas de Canadiens, au Canada, il n'y a que des sujets britanniques. Ce n'est pas à titre de Canadiens que nous réglons nos affaires intérieures, que nous tenons des consultations populaires, que nous votons, que nous pouvons être représentants du peuple, membres d'administrations publiques, mais seulement à titre de sujets britanniques.

Le titre de sujet britannique est un titre impérial qui n'a absolument rien de national, qui tend même à nier l'existence d'une nation canadienne. Pourtant, nous avons un caractère national défini, et le Parti National Social Chrétien exige que ce caractère soit affirmé. Autant un homme a besoin d'avoir un nom qui l'identifie et d'en prendre conscience, autant une nation a besoin d'avoir un caractère national et d'en prendre conscience. Il n'est pas étonnant qu'en ce pays il n'y ait pas d'unité nationale, c'est parce qu'il n'y a pas de mentalité nationale, et parce qu'il n'y a pas de conscience nationale; et il n'y a pas de conscience nationale parce que nous n'avons pas de citoyenneté nationale. Cette absence de citoyenneté a eu des conséquences fâcheuses dans le passé, elle en a encore de plus grandes peut-être aujourd'hui. On en est rendu à douter de la valeur de la Constitution canadienne, à se demander si les Pères de la Confédération n'ont pas fait une erreur, quand on considère à quel point sont encore divisées les différentes sections et les différentes provinces du pays. Je ne blâme pas ceux qui expriment ces doutes, mais je blâme — et c'est l'atti-

tude du Parti que je représente — la cause profonde de ces divisions. Jamais, dans notre histoire, nous n'avons eu de point de repaire pour fixer une véritable mentalité nationale, jamais nous n'avons eu cet élément primordial et nécessaire d'union qui s'appelle la "citoyenneté nationale", et vers lequel se serait dirigée l'opinion de tous les groupes du peuple canadien. C'est ce qui fait que nous avons eu surtout une conscience et une mentalité provinciales. Jusqu'ici, nous avons vécu comme des "*sujets britanniques habitant un pays qui se nomme Canada*". Eh ! bien, il faut changer la formule du tout au tout et vivre dorénavant comme des "*citoyens canadiens dont le pays fait partie du commonwealth britannique*." Autrement, il est inutile de songer à une conscience nationale, et à la mentalité et l'unité nationales qui en découlent naturellement. C'est pourquoi le Parti National Social Chrétien, en tête de son programme, place l'article suivant :

1.—Au nom de l'unité nationale et du droit de disposer de nos affaires intérieures, nous voulons l'affirmation positive d'une citoyenneté canadienne.

Il est temps que l'on donne suite aux stipulations du Statut de Westminster, qui fait du Canada une nation autonome; que nous ayons conscience d'être une nation, que nous en ayons le titre et le caractère, et que, sur des principes nationaux que toutes les provinces accepteront, s'établisse enfin l'unité nationale indispensable à la grandeur future du Canada.

Le Statut de Westminster décrète que nous sommes une nation autonome; c'est-à-dire que, avant de faire partie du commonwealth britannique, nous avons une existence en propre, comme pays. La sujétion britannique n'est bonne qu'en autant que nous sommes incorporés à l'empire britannique, mais c'est une caractéristique qui doit être subordonnée à notre entité nationale. C'est pourquoi nous voulons fermement, tout en restant de loyaux sujets britanniques, avoir une existence nationale définie et la régir comme citoyens canadiens.

Le deuxième article du chapitre du status national se lit comme suit :

2.—Seuls les citoyens canadiens pourront, en Canada, jouir des droit civiques positifs inhérents à la citoyenneté.

Cet article veut dire que seuls les citoyens canadiens auront les droits positifs de la citoyenneté, c'est-à-dire le droit de déterminer ce que l'Etat canadien devra faire; seuls les citoyens canadiens auront le droit de vote, le droit d'être élus comme représentants du peuple. le droit d'office publique, le droit d'administration publique; seuls les citoyens canadiens, en

somme, auront le droit de dire quelle sorte de sauce les Canadiens mangeront, et de quelle façon elle sera assaisonnée.

Le sujet britannique ordinaire, jusqu'à ce qu'il soit nationalisé par l'émission de titres de citoyenneté canadienne, ne jouira pas des droits positifs de détermination nationale. Cependant, il aura tous les droits négatifs inhérents au caractère impérial : droit à la protection de sa personne et de ses biens, droit de libre circulation, etc. Quant à l'étranger non-britannique, il sera considéré comme un hôte de passage, soumis aux conditions réglementaires d'entrée au pays.

Le troisième article se lit comme suit :

3.—Seuls pourront être citoyens canadiens les membres des deux grandes races qui forment, depuis son début, la population du Canada, et les autres membres aryens du reste de la population qui consentiront à s'identifier avec les deux races-mères.

Ici intervient la question de race. Depuis un siècle et demi, la démocratie nous prêche de ne pas faire de distinctions de races et de religions; le sentiment internationaliste et la propagande juive ont fait de la question de race une question honteuse que des gens nobles doivent s'abstenir de discuter. Même, on nous a donné l'illusion que, toucher à la question de race, c'est toucher à de la dynamite. Pourtant, la même démocratie n'a jamais cessé de faire des distinctions de races, contre les nègres et les Japonais aux Etats-Unis, contre les Hindous et les Indiens canadiens dans notre pays, contre la Chinoise qui ne peut traverser nos frontières. Et cette politique hypocrite n'a servi vraiment qu'à une chose : ne pas faire de distinctions contre le Juif, totalement inassimilable par sa race, fanatiquement anti-chrétien par sa religion. Lorsque nous voulons prononcer le mot "juif", retentissent immédiatement des clameurs contre le cri de race. Cependant, quand il s'agit de se faire reconnaître comme minorité par la Ligue des Nations, les Juifs eux-mêmes font entendre le cri de race; ils le font entendre pour justifier leurs congrès spéciaux, leurs appels aux fonds publics, leurs revendications pour un régime scolaire spécial, et un député juif de Montréal même disait, dans un discours récent, que les députés "juifs" doivent, avant tout, s'occuper des affaires juives à la Législature.

Quand nous parlons ici de races, nous ne parlons pas des branches particulières de chaque grande race. Nous avons en vue les grandes divisions générales reconnues mondialement : race noire, race jaune, race sémitique, race blanche. Les familles de la race blanche, qui sont ce qu'on appelle aryennes, ont leur personnalité propre, mais leurs instincts fondamentaux sont les mêmes et on y trouve un terrain commun d'en-

tente. Si même on remonte à plusieurs siècles, on s'aperçoit que les tribus des Normands, des Celtes, des Angles, des Francs, des Germains, des Vikings, etc., qui ont formé plus tard les nations nord-européennes, étaient issues d'un stock commun dont nous descendons tous.

Puisque, avec la création d'une citoyenneté, le Canada doit s'engager dans ses destinées véritables, il importe de poser quelques questions. Le Canada devra-t-il être, dans l'avenir, un pays de jaunes, de noirs, de sémites, de croisement abâtardis, ou devra-t-il être un pays de race blanche ? Je crois que la réponse ne fait aucun doute dans l'esprit de tout Canadien authentique. Il ne s'agit pas, en principe, de déclarer inférieure une race qui n'est pas blanche, mais simplement d'avenir national et de protection de la race nationale. Nous concevons et admettons qu'un Canadien ne puisse ni ne doive devenir maire de Tokio, ou chef d'un tribu de Zoulous, ou premier ministre de la Palestine, ou même que, comme Canadien, il ait le loisir d'annuler le vote d'un turc en Turquie. Le Juif reste opiniâtrement juif, et pourtant nous le laissons avoir voix délibérante dans nos conseils nationaux; le nègre, même s'il veut s'assimiler, n'en reste pas moins nègre, et le fait qu'un nègre pourrait, par des moyens extraordinaires, devenir maire de Montréal ou Toronto, n'en serait pas moins un fait contre nature, au point de vue national.

Devant la création d'une citoyenneté nationale, la question de race se pose. Il faut la trancher résolument. Et nous estimons que c'est à nous, les races-mères de ce pays, de trancher la question, et non aux nouveaux-venus non-aryens qui n'ont pris aucune part aux sacrifices d'organisation de ce pays. Juifs, noirs et jaunes ne pourront pas alléguer qu'on leur fait une injustice en leur enlevant ce dont ils jouissent, car la citoyenneté n'existe pas encore. Ils ont la sujétion britannique, ils la garderont; elle leur assurera la protection de leurs personnes et de leurs biens honnêtement acquis, mais ne leur assurera pas le droit de dire comment nous devons régler nos affaires dans notre pays. En ce qui concerne la race indienne indigène, nous considérons qu'elle est ici chez elle, qu'elle a des droits sacrés et inaliénables, et que la citoyenneté ne pourra être refusée à tout Indien émancipé.

Ajoutons, sur cette question de races, les considérations suivantes : Le Parti National Social Chrétien considère la nation canadienne comme une entité organique qui doit rester maîtresse de son sort politique, social et économique; qu'il ne sera permis à aucun groupe non-aryen d'y accaparer une influence exagérée pouvant mettre en péril la sécurité politique, sociale et économique des citoyens; que le *numerus clausus* (quota des races non-aryennes) sera appliqué partout et chaque

fois qu'il sera nécessaire, afin de préserver l'équilibre indispensable à l'unité et la stabilité nationales.

Voici le quatrième et dernier article du chapitre de politique nationale :

4.—L'immigration future, qui ne devra être faite que suivant les besoins du Canada, devra être assujettie aux exigences ci-dessus affirmées.

Autant que possible, le Canada devra satisfaire à ses besoins par la natalité naturelle de son stock existant de population, qui comprend les héritiers de ceux qui ont fait des sacrifices pour établir et organiser le pays. Ceux qui seront admis dans la citoyenneté canadienne pour jouir des fruits de ces sacrifices, devront être soigneusement choisis suivant des principes de sélection qui répondront aux exigences de la mentalité et de l'unité nationales, afin que cette unité et cette mentalité soient constamment raffermies par des valeurs positives, et ne soient pas compromises par les éléments réfractaires ou inassimilables.

Chapitre deuxième

PRINCIPES DE POLITIQUE IMPÉRIALE

Ce chapitre ne comporte qu'un seul article. Le voici :

1.—Nous voulons une participation immédiate plus grande et plus active aux intérêts de l'empire britannique, qui sont nos intérêts, sur une base de partenaires égaux et solidaires.

L'empire britannique n'est pas, en principe, et ne doit pas être, en fait, la chose d'un pays en particulier. C'est la résultante d'une union librement consentie par des pays autonomes et égaux entre eux. Pour le Canadien, l'empire, c'est le Canada... plus d'autres pays qui nous concernent moins immédiatement mais avec lesquels nous avons formé une association ou commonwealth. Ces pays forment nos marchés naturels pour nos produits d'exportation, comme nous formons le leur. Par naissance, nous sommes impériaux, et c'est entretenir un injustifiable illogisme que de vouloir être anti-impérialistes, du moins aussi longtemps que nous consentirons à faire partie de l'empire. La saine raison et le sens de l'honneur exigent que nous soyons impérialistes, parce qu'im-

périaux de par notre consentement. D'ailleurs, le cri anti-impérialiste, comme tous les cris révolutionnaires de gauche, est un cri judéo-libéral dont on trouve les traces premières chez Israël, parce que la juiverie cherche à disloquer toute force qui peut retarder l'avènement de son empire universel. Les Juifs soviétiques sont ceux qui crient le plus fort contre l'impérialisme. Pourtant, que font-ils ? Ils travaillent à créer l'empire universel bolchévique qui a déjà conquis les Russies, l'Ukraine, l'Arménie, le Turkestan, une forte partie de la Chine, qui a voulu à certain moment s'emparer de la Pologne, qui fait une propagande mondiale pour essayer d'amener tous les peuples à se fondre dans cet empire, qui poursuit son impérialisme chez nous, secrètement, tous les jours.

L'empire britannique est la plus puissante force politique du monde, nous avons le privilège d'en participer par droit de libre association, et toute diminution de cette force ne peut que nous être directement nuisible. Si nous devons, d'abord, avoir profondément conscience de notre caractère national et de notre citoyenneté, nous devons aussi prendre conscience des avantages de notre libre participation dans l'empire et du rôle de plus en plus important que nous devons y jouer, des bénéfices de plus en plus grands que nous devons en tirer. Comme tous les pays du commonwealth britannique, nous pouvons et nous devons dire "notre empire", plutôt que "l'empire", et agir en conséquence.

Le Parti National Social Chrétien considère que le Canada ne devra jamais penser à sortir du commonwealth britannique avant l'époque où il pourrait le faire sans risque d'être absorbé par une autre puissance.

Si vous me permettez un commentaire personnel, j'ajouterai que l'annexion du Canada aux Etats-Unis priverait les Canadiens-français de l'exercice officiel de leur langue, au Parlement central comme devant les tribunaux et dans les documents publics.

La question impériale a soulevé de bien vives querelles, en ce pays, au sujet des guerres; et, au lieu d'élucider la question, qui est très simple, on a pris plaisir à l'embrouiller délibérément, de part et d'autre, pour des avantages de parti. Le Parti National Social Chrétien ne craint pas de soumettre la question à la discussion publique, parce qu'il la soumet à la lumière de la vérité et de la réalité.

Disons d'abord qu'il n'y a pas "d'empereur de l'empire britannique". Il y a un souverain, qui est particulièrement et spécifiquement roi d'Angleterre, en même temps que d'Ecosse, d'Irlande, empereur des Indes, roi des dominions au-delà des mers. Ce souverain ne peut pas agir comme monarque de l'empire britannique, n'en ayant ni le titre ni la fonction.



peut agir que comme souverain spécifique des pays dont il est particulièrement roi ou empereur. Et le roi ne peut agir d'aucune façon concernant un pays dont il est le souverain sans l'avis du conseil des ministres du pays en question. Il faut bien comprendre ces distinctions, pour comprendre notre status dans une guerre.

Il n'y a que deux sortes de guerre : la guerre défensive, quand nous sommes attaqués; la guerre offensive, quand nous attaquons ou déclarons la guerre.

a) Si la guerre nous est faite, nous sommes obligés de nous défendre. Une guerre qui nous est déclarée n'est pas une question qui relève du roi ou du Conseil de ses ministres, mais de la puissance qui déclare la guerre. C'est un fait accompli que nous devons accepter, même malgré notre volonté.

b) Lorsqu'il s'agit d'une guerre offensive, le roi ne peut pas engager le Canada sans l'avis du Conseil de ses ministres canadiens; en d'autres termes, il ne peut pas lancer le Canada dans une guerre d'attaque sans le consentement du Canada. Et le Parti National Social Chrétien s'engage solennellement à ne jamais aviser le roi, par ses chefs ou représentants, à engager le Canada dans une guerre offensive sans que le peuple canadien lui-même ne demande, par plébiscite ou referendum, une déclaration ou un état de guerre.

Chapitre troisième

PRINCIPES RELIGIEUX NATIONAUX

Ce chapitre comporte les trois articles suivants :

- 1.—Le Parti National Social Chrétien veut que le Canada soit un pays officiellement et positivement chrétien, et que l'Etat agisse en conséquence dans toutes ses manifestations et législations, sans favoriser une confession religieuse plus qu'une autre, sans s'immiscer dans les organisations religieuses.
- 2.—L'Etat ne tolérera rien qui puisse attenter au christianisme ou diminuer le respect public dans lequel il doit être tenu.
- 3.—Les confessions religieuses non-chrétiennes seront tolérées pourvu qu'elles ne viennent pas en conflit avec l'autorité de l'Etat, la sécurité du pays et le bien commun.

Ces articles s'expliquent par eux-mêmes et ne demandent pas de commentaires. Le Canada a été découvert, exploré, fondé et organisé sous les auspices de la civilisation chrétienne. Le désir et l'intention des pionniers et de nos ancêtres ont été d'en faire une terre chrétienne. Les traditions communes aux diverses branches de la race aryenne sont des traditions chrétiennes. Pour rester fidèles à nos traditions et répondre à nos aspirations, il faut que l'Etat respecte en tout et partout l'idée chrétienne, et qu'il fasse disparaître de nos lois tout ce qui y a été introduit d'anti-chrétien et même de non-chrétien.

SECTION EDUCATIONNELLE

Nous n'entendons pas confier au gouvernement fédéral l'oeuvre d'éducation scolaire. Cependant, il est nécessaire, pour la formation d'une mentalité nationale, d'imposer des principes éducationnels généraux qui devront être suivis dans toutes les provinces. Ce serait contre l'intérêt national, par exemple, que les Canadiens d'une province reçoivent une éducation fondamentalement contraire à celle que reçoivent les Canadiens d'une autre province. C'est pourquoi nous proclamons les principes éducationnels ci-dessous, qui devront être appliqués dans chaque province :

- 1.—L'éducation primaire, secondaire et supérieure doit être chrétienne.
- 2.—L'éducation doit former des hommes de caractère, d'esprit patriotique, ayant le respect d'eux-mêmes, disciplinés et capables de comprendre la valeur du sacrifice.
- 3.—L'Etat devra coopérer au plein épanouissement des sciences et des beaux-arts basé sur un enseignement chrétien qui tiendra compte de la tradition canadienne.

Chapitre quatrième

PRINCIPES DE POLITIQUE SOCIALE

Les maux dont souffrent présentement toutes les classes de la société ne sont que les conséquences apparentes et tangibles du grand mal social, beaucoup plus profond et moins apparent, qui en est la cause première.

Il n'y a pas à se le cacher, nous sommes dans la tourmente d'une lutte gigantesque qui atteint tous les pays, entre deux modes de civilisation. Le siècle qu'on a appelé "le siècle du progrès", a échafaudé son système sur des formules purement matérialistes, et il s'en est suivi que la matière a déterminé le vie même de l'homme; elle a été la loi, la raison d'être, le mobile de toutes les autres, et les conditions humaines y ont été subordonnées. L'humanité est devenue ce qu'on appelle chaque jour "le capital humain", assimilé à tous les autres éléments économiques, et l'on a tablé sur le "capital humain" comme on table sur les chemins de fer, sur le crédit, sur la balance commerciale, etc. On a appliqué cette loi insensée que l'homme existe pour servir la finance, le commerce, la production, écartant le principe spiritualiste que la matière, la finance, le commerce, la production doivent servir l'homme et répondre aux besoins humains.

L'homme est devenu l'esclave de sa création matérielle. Autrefois, l'activité cessait lorsque l'homme quittait l'atelier ou sa boutique; aujourd'hui, l'activité humaine cesse lorsque la machine arrête, lorsque les puissances d'argent qui ont en mains le sort de l'humanité décident d'arrêter ou de tempérer la production. Les masses innombrables des travailleurs sont les esclaves des conditions économiques, et l'homme est aujourd'hui enchaîné à un régime tel qu'il n'en a jamais connu de semblable dans toute l'histoire. Les marchands d'esclaves d'autrefois avaient au moins l'obligation de nourrir ceux sur qui ils trafiquaient, les despotes de l'antiquité étaient eux-mêmes astreints à pourvoir aux besoins élémentaires de leurs prétendus inférieurs. Aujourd'hui, un grand chef d'industrie peut à son gré jeter cinq ou dix mille hommes sur le pavé, du jour au lendemain, et rien ne l'oblige de voir à leur subsistance ou de se préoccuper du sort de leurs enfants. L'élément humain ne compte plus; ce qui compte, ce sont les profits, les dividendes, l'équilibre des budgets. L'être humain n'a absolument aucune valeur, aux yeux de la nouvelle condition économique. On prend grand soin d'un cheval, même s'il ne travaille pas, même s'il chôme, car pour avoir un autre cheval,

il faudra payer deux ou trois cents dollars, tandis que pour avoir un autre employé, ça ne coûte rien. Une machine, ça vaut quelque chose; même quand elle ne travaille pas, on en prend soin, on la graisse, on la recouvre, on empêche qu'elle rouille, on lui donne la température qu'il lui faut, car pour avoir une autre machine il faut payer, tandis que pour avoir un autre employé, il ne faut rien verser. On ne se soucie pas que l'être humain, dans le chômage, se rouille, s'anémie, perde ses forces, se démoralise, mais on se soucie au plus haut point de la machine, qui ne doit rien perdre de sa valeur productive. Et c'est ça que nous appelons le "siècle du progrès", la "civilisation du vingtième siècle", "l'avancement de l'humanité".

Oui, il y a eu progrès, mais seule la matière a fait des progrès. Les découvertes et les inventions ont extrêmement amélioré les moyens de transport et de communication; radio, téléphone, câbles sous-marins, automobiles, avions, ont éliminé les distances. La matière première, transformée par la chimie et la mécanique, s'est multipliée en comforts innombrables, en facilités incroyables. La matière a fait des progrès, mais l'homme en a-t-il fait? Non. La civilisation nouvelle, au lieu de satisfaire aux besoins humains et de réduire le nombre des nécessités, a multiplié les besoins et accru les nécessités, sans les assouvir, répandant ainsi dans le coeur des masses la dissatisfaction, l'envie, la jalousie et la rancœur à un point que ces défauts, autrefois individuels et cachés, sont devenus des conditions collectives et publiquement proclamées. Non seulement le progrès matériel a empêché le progrès humain, mais il a fait rétrograder l'humanité de plusieurs millénaires en arrière, se servant de ses innombrables moyens nouveaux de propagande: radio, cinéma, musique en conserve, modes, publications de toutes sortes, pour réengager l'être humain dans la complaisance des instincts les plus grossiers, des sentiments les plus cruels, des impulsions les plus brutales. En même temps que la matière a pris l'ascendant sur le spirituel, la bête a pris l'ascendant sur l'esprit.

Et quel est, au point de vue humain, le bilan de ce siècle de progrès? Un coup d'oeil sur les événements des cent dernières années ne le démontre que trop. C'est une série ininterrompue de guerres, de révolutions, d'émeutes, de rébellions; de meurtres, de suicides, d'enlèvements, de crimes contre nature, de vols, de fraudes, etc., dont le total dépasse toutes les fantaisies de l'imagination. Pour connaître comment le "siècle du progrès" a apporté sur la terre le bonheur humain, on n'a qu'à faire le chiffre des bagnes, pénitenciers, prisons, hôpitaux d'aliénés, maisons de réforme, qui se sont multipliés dans des proportions incommensurables: on n'a qu'à comparer la somme des dépenses faites pour soulager les maux de l'humanité, avec

la somme des dépenses faites pour les guerres napoléoniennes, pour la guerre franco-allemande, la guerre de Crimée, la guerre des Boërs, la guerre russo-japonaise, la guerre des Balkans, la Grande Guerre, toutes les autres petites guerres de moindre importance : la somme de ce que l'on a dépensé depuis 1918 pour multiplier les armements, pour produire des gaz de destruction, pour créer des inventions nouvelles en vue de faire périr des êtres humains. Pour le peu de bien qu'on fait, voyez quelle est la colossale puissance de mal que l'on a créée. Et on nous parle de progrès, de civilisation, d'avancement ! Eh ! bien, nous en avons assez, de ces chansons ; nous voulons un changement radical de l'esprit qui prédomine, pour un esprit plus chrétien, plus humain, plus constructif ! Et nous voulons faire notre part, chez nous, pendant que d'autres, animés du même esprit, feront la leur chez eux.

Le monde est aujourd'hui la possession de quelques puissances d'argent, dominées par la Haute Banque Internationale de l'or, qui est juive. Ce sont ces puissances qui commandent sur la sphère internationale, qui commandent directement ou indirectement dans chaque pays. Ce sont ces puissances qui fixent les prix, qui règlent le sort économique et social des êtres humains, qui ont imposé la loi suprême à laquelle tout et tous doivent être soumis : la production. Non pas la production pour répondre aux besoins de l'humanité, non pas la production pour répandre plus de bonheur, mais la production pour les profits, pour les dividendes, pour grossir toujours le monopole des grandes puissances. Sans savoir si la production pourra être absorbée ou répondra à des besoins réels, on en fixe le programme et le volume des années et des mois à l'avance, et l'on s'arrange pour qu'elle soit vendue, de gré ou de force, par des méthodes de publicité à haute pression, par des méthodes de vente à haute tension, que l'acheteur en aie ou n'en aie pas le moyen. Et, de toute cette production insensée, mal dirigée, qui menace même de tarir certaines sources de produits naturels, ce ne sont ni ceux qui y donnent leurs sueurs et leurs énergies pour les faire, ni ceux qui y placent leur salaire, qui en ont le profit final, mais les puissances d'argent, toujours cachées et anonymes, qui écument les sacrifices des travailleurs et les sous des consommateurs. La matière a toute primauté, toute supériorité sur les valeurs morales, et ce sont ceux qui la possèdent qui sont les maîtres de l'humanité.

Et nous en sommes à ce point "d'avancement" de l'humanité que, à côté de la grande production, de la grande abondance, des entassements prodigieux de vivres et de combustible, on peut voir la grande misère de masses innombrables, la grande faim, le grand froid, la grande désespérance. Et, pendant que des êtres humains mourront de privations, on

détruira des montagnes de café, de blé, des cargaisons entières de fruits, on jettera dans les égouts cinq cent mille cochons de lait comme récemment à Chicago, pour ne pas permettre que baissent les prix. Que meurent ceux qui ne peuvent pas payer, si c'est nécessaire pour dépouiller ceux qui peuvent payer ! Démagogie ! diront ceux qui n'ont jamais connu la faim et la privation. Ce sont des faits, répondrons-nous, des faits réels, connus de tout le monde. Si c'est de la démagogie que de constater certains faits, quel crime plus grand encore, alors, que de commettre ou même permettre ces faits !

Il faut que quelque chose se fasse, entend-on dire de toutes parts, même chez les riches d'hier. Le navire social prend eau de toutes parts, entend-on crier dans toutes les classes en panique. Et, de toutes les légions de misères et de souffrances, misères connues comme misères honteuses et misères gênées, monte le cri douloureux : "Au secours !" Eh ! bien, je ne crois pas qu'un être humain à qui il reste un peu de coeur et de pitié puisse refuser de répondre à ces cris et faire sa part, suivant ses moyens et son talent. C'est pour cela que, ce soir, nous sommes venus vous dire que nous allons faire la nôtre, et vous demander en même temps si vous voulez faire la vôtre. Que proposons-nous, qu'est-ce que nous vous demandons d'appuyer, à ce sujet ?

J'en arrive aux programmes de politique sociale, économique et financière de notre Parti. Ces trois chapitres ne peuvent aller l'un sans l'autre ; ils se complètent et s'agencent comme trois roues directement reliées dans une même machine. L'esprit général en est celui-ci :

La solidarité sociale, basée sur la charité chrétienne et sur la justice, doit remplacer une fois pour toutes l'individualisme égoïste qui a permis à des êtres humains d'enchaîner des foules d'autres êtres humains. Ce ne sont plus les choses matérielles qui vont dominer la société et la question économique, mais les grands principes supérieurs de la morale, auxquels toutes les activités devront être assujetties ; le capitalisme, comme système d'exploitation, sera implacablement détruit, et le capital, élément indispensable dans la vie économique, reprendra son rôle normal, qui est de servir les activités humaines, et non de les dominer ; le Canada doit être réorganisé sur des bases économiques plus solides, plus nationales, et se débarrasser de toute possibilité de contrôle étranger dans sa vie organique ; le citoyen aura tous les droits acquis dans le passé, mais il n'en jouira qu'en autant qu'il accomplira les devoirs qui y correspondent ; la liberté illimitée de tout faire ce que l'on veut sera subordonnée à la loi suprême du bien commun, qui primera toujours l'intérêt particulier ; le parasitisme et la spéculation prendront fin, car l'organisation

moderne est suffisamment avancée pour assurer une distribution adéquate des produits par un commerce sain, sans besoin d'écumeurs inutiles. Les activités de l'Etat, des citoyens, de tout le mécanisme législatif, administratif, économique doivent converger constamment vers une loi suprême : l'amélioration de l'être humain et l'amélioration de son sort, l'être humain formant le premier souci de toute activité publique, l'être humain étant placé au-dessus de toutes les contingences matérielles, quelles qu'elles soient. L'être humain, aux yeux du fascisme, est le roi de la création, celle-ci a été faite pour le servir; l'être humain doit servir Dieu et son semblable, mais il ne doit pas servir la matière, comme on le force à le faire depuis cent cinquante ans, contrairement à son rôle véritable, à sa dignité, à sa noblesse.

Voici les principaux articles de politique sociale de notre Parti :

1.—Le bien-être général est, au point de vue social, la loi suprême. Toujours, il doit primer le particulier.

L'égoïsme, dans une société chrétienne, est ce qui tend le plus à détruire le christianisme, parce que c'est l'antithèse de la charité, base de tout christianisme. Il faut que le citoyen aie conscience de son devoir de solidarité avec ses semblables, et qu'à chacun de ses actes se rattache toujours l'idéal du bien public. Cet esprit est possible, en donnant aux lois et à leurs ordonnances une forme véritablement chrétienne; cet esprit est nécessaire parce que seul il peut mettre fin à l'égoïsme qui a causé tant de maux sociaux en suscitant groupes contre groupes et classes contre classes, dans l'espoir de domination qui animait les unes et les autres. Le sens du bien commun peut seul créer un esprit national, général et personnel de coopération, impossible avec les revendications de la démocratie et du socialisme, mais rendu possible par le fascisme.

2.—Tous les citoyens jouiront des mêmes droits et seront soumis aux mêmes devoirs.

Les hommes sont naturellement inégaux, tant dans leurs aptitudes physiques que leurs capacités mentales. Cependant, malgré leur diversité, ils peuvent être humainement égaux dans leur sincérité, leur bonne foi et la plénitude de l'abandon d'eux-mêmes à un idéal. C'est ce qui permet de les déclarer égaux dans la jouissance des droits et l'obligation de remplir les devoirs : pauvres comme riches, faibles comme forts, ignorants comme instruits, débiles comme bien constitués. Le fait qu'un individu a plus de talent ou de puissance ou d'argent qu'un autre ne lui donnera pas plus de droits ni ne le libérera de plus

de devoirs. L'«égalité» proclamée par la Révolution Française et prônée par le socialisme, est une égalité purement matérielle et physique, d'ailleurs inexistante, qui n'est que le prétexte de l'abolition de la liberté réelle, comme on le constate de nos jours en Russie et dans plusieurs autres pays qui ont accepté cette formule mensongère.

3.—Le travail est un devoir social obligatoire pour tous. Qui-conque, étant en état de travailler, refusera de se soumettre à cette loi, sera défranchisé.

4.—L'Etat devra garantir le droit des citoyens de gagner leur vie en travaillant.

Ces deux derniers articles sont considérés comme d'importance primordiale par le Parti National Social Chrétien. C'est un devoir pour tout homme de travailler, et, en regard de ce devoir, l'homme a le droit de demander à une société qui se prétend bien organisée de lui garantir le privilège de gagner sa vie en travaillant; une société qui a tout ce qu'il faut pour donner une application utile au travail humain et qui néglige de le faire est une société qui ne mérite pas de subsister, parce qu'elle va à l'encontre des lois naturelles les plus impérieuses. C'est un crime social de la plus haute gravité que de forcer à l'inaction, à la misère et à la démoralisation des hommes de coeur, laborieux, désireux de gagner honnêtement non seulement leur subsistance mais une vie convenable pour eux-mêmes et leur famille. Les peuples barbares, que nous refusons de reconnaître comme civilisés, n'en sont pas encore rendus à ce stage de dégénérescence sociale. Dans un pays comme le nôtre, peu peuplé, doté de richesses naturelles incalculables, il est facile d'assurer le bien-être de toute la population et des conditions raisonnables de travail pour les pères de famille, par l'élimination du travail juvénile, par une colonisation intelligente, par une distribution judicieuse du travail industriel, par une alternance bien agencée du travail saisonnier, grâce à une surveillance étroite exercée par l'Etat sur la vie économique et grâce aux facilités que fournit le système corporatif.

5.—Le lien qui unira tous les Canadiens sera le devoir commun de collaborer à la même oeuvre de progrès moral et matériel.

Ce principe est complété par celui du devoir social obligatoire. Qui ne travaille pas ne peut accomplir ce devoir social de collaboration à l'oeuvre poursuivie par tous ses concitoyens.

- 6.—Tout Canadien devra contribuer par son travail et son exemple à faire du Canada un pays où la justice et la probité seront en honneur.**

Tout acte d'injustice et d'improbité aura donc une double gravité : l'acte personnel en lui-même, puis la répercussion sociale de l'acte.

- 7.—L'Etat se fera le soutien de la cellule familiale et le défenseur des droits de la famille, qui forment la base de la nation.**

Ce dernier article est en opposition directe avec la doctrine socialiste, qui veut que l'individu soit la base de la nation, refusant de reconnaître la famille comme une entité complète avec ses droits et prérogatives. C'est une conséquence de cette doctrine que le socialisme aboutit, comme en Russie, à la dissolution de la famille, par le mariage libre, dissoluble à volonté, libéré de toute autorité paternelle, dépourvu de toute prérogative pour l'époux ou l'épouse. Le résultat pratique final est, comme en Russie, de faire de la femme une ouvrière d'industrie lourde et un soldat soumis aux mêmes obligations que l'homme.

- 8.—L'Etat devra, par des lois d'hygiène, la multiplication des logements salubres et un maintien peu élevé du coût de la vie, voir à ce que la famille (principalement la famille ouvrière) jouisse des conditions élémentaires de bien-être et de santé physiques.**

- 9.—Formation d'un organisme qui donnera à chaque citoyen le moyen d'assurer sa subsistance durant sa vieillesse; tendre à faire de chacun un petit propriétaire qui pourra jouir de son gain honnêtement accumulé.**

- 10.—Tous les travailleurs, manuels et intellectuels, devront être groupés dans des associations de leur profession particulière; ces associations devront être d'esprit national, d'inspiration nationale et de contrôle national.**

Ces différentes associations qui, sous le nom de corporations, seront chargées de faire les lois du pays, par leurs représentants, et de surveiller leur application par leurs conseils supérieurs, offriront aux différentes classes les plus grandes garanties de protection dont elles aient jamais joui à aucune époque de l'histoire mondiale. Ce sont elles qui verront à l'équilibre et au rythme de la marche de la nation. C'est pourquoi elles doivent être libres de toute influence étrangère, elles ne doivent subir aucune contrainte du dehors,

elles doivent être suprêmes dans le champ de leurs attributions respectives et de leur propre autorité. L'état devenant leur défenseur naturel, c'est sur l'Etat et lui seul qu'elles doivent s'appuyer, avec lui seul qu'elles doivent collaborer.

Chapitre cinquième

PRINCIPES DE POLITIQUE ECONOMIQUE

Les principes économiques du Parti National Social Chrétien découlent logiquement et naturellement des principes sociaux que nous affirmons. Comme vous le constaterez, ils sont clairs et précis.

1.—Le P.N.S.C. veut une réforme économique fondamentale qui remplacera l'idéal de la production pour le profit par l'idéal de la production pour les besoins normaux du pays et du bien-être général.

La production sans autre idéal que celui de faire des profits est l'une des grandes causes de la catastrophe économique que nous avons subie; elle est la cause de l'extrême expansion du machinisme, des fausses bases sur lesquelles a été échafaudé le système moderne de crédit, crédit aussi artificiel que la surproduction et ses méthodes d'écoulement; c'est elle aussi qui, dépréciant sans cesse la valeur du travail et du génie humains, a engendré la colossale industrie du produit inférieur, du substitut, de la camelote, de la marchandise dont la seule valeur est l'apparence; et ce système a été imposé à ce point que l'industriel préfère fabriquer aujourd'hui des produits de moindre qualité, comme par exemple des chaussures à semelles de carton, s'il trouve plus de profit à vendre du carton que du cuir. L'idéal économique doit être refondu de fond en comble, si d'abord l'on veut rendre à la main-d'oeuvre humaine sa dignité et son utilité, ensuite rendre justice aux consommateurs, puis éliminer les industries parasites qui n'ont pas leur raison d'être et qui, détenues pour la plupart par des anti-chrétiens, entretiennent un foyer contagieux d'idéal anti-chrétien dans la vie économique.

2.—L'économie nationale doit pourvoir aux besoins de toutes les classes de consommateurs; elle doit assurer au capital réel un rendement raisonnables, et aux travailleurs de toutes sortes des salaires raisonnables.

La fixation et l'imposition de profits raisonnables et de salaires raisonnables ne sont possibles qu'avec le système corporatif de gouvernement; parce que les corporations, qui forment l'Etat corporatif, sont les organismes mêmes qui règlent l'activité économique, qui en contrôlent les conditions. Aucun équilibre économique, aucune entente vraiment satisfaisante entre le capital et le travail, aucune forme sérieuse de contrats de travail collectifs, ne sont possibles sans le système des corporations fascistes.

Le corporatisme est la clef du règlement définitif du conflit trop longtemps entretenu entre le capital et le travail. C'est une question d'une importance majeure, puisqu'elle concerne le sort de toute la classe des travailleurs manuels, les contingences de chômage, d'accidents industriels, de maladie, de vieillesse, etc., et je me réserverai d'autres occasions pour expliquer de façon particulière cette solution, trop vitale pour être traitée en quelques lignes.

3.—Le P.N.S.C. reconnaît le droit de propriété et le place sous la protection de l'Etat. (L'Etat pourra intervenir chaque fois que ce droit viendra en conflit avec le bien général ou l'autorité de l'Etat).

Le socialisme nie le droit de propriété et tend à le faire disparaître complètement. La démocratie affirme le droit de propriété sans reconnaître aucun devoir social correspondant. Pour le premier, la propriété c'est le vol; pour le second, c'est une chose avec laquelle on peut faire indistinctement ce que l'on veut. Le P.N.S.C. ne reconnaît aucune de ces deux formules. Il reconnaît la propriété comme un droit, mais reconnaît en même temps que ce droit entraîne des devoirs sociaux. Nous reconnaissons que l'idéal est que tout citoyen possède quelque chose, qu'il se serve de sa propriété pour son avantage personnel, mais nous ne reconnaissons pas qu'il puisse user de sa propriété de façon nuisible à ses semblables ou à son pays. Tout acte du citoyen ayant une répercussion sociale, il est indispensable que ses actes soient dirigés par des devoirs sociaux qu'il doit respecter et bien remplir. Si le fait de posséder, soit des capitaux, soit une industrie, est pour le possesseur un moyen de faire souffrir ses semblables, ou leur nuire, ou leur faire tort, nous prétendons que l'Etat a le droit et le devoir d'intervenir, sans injustice, comme il intervient contre un porteur d'arme ou de narcotiques qui nuit d'autre façon à ses semblables. Trop de crimes sociaux ont été commis au nom du droit de propriété pour ne pas délimiter fermement ce droit par les devoirs qui en découlent. C'est pour ne pas l'avoir compris que la démocratie a occasionné tant de révolutions,

de luttes de classes et qu'elle nous a fait cadeau du socialisme et du bolchevisme.

4.—Le P.N.S.C. reconnaît comme contraire et détrimentaire au bien public l'entassement démesuré des richesses entre les mains de quelques individus.

Les articles qui suivent exposent les principales mesures techniques que le Parti entend prendre lorsqu'il sera au pouvoir, pour guérir cette grande plaie économique et sociale.

5.—Le P.N.S.C. reconnaît le droit de l'initiative privée, sauf dans les entreprises qui concernent exclusivement l'intérêt immédiat des collectivités, comme les entreprises dites d'utilité publique).

6.—Toutes les entreprises dites d'utilité publique, telles que chemins de fer, téléphone, télégraphe, radio, deviendront la propriété de l'Etat. (A ses groupes locaux, le P.N.S.C. recommande la provincialisation des usines de production hydro-électrique, de même que la municipalisation des aqueducs, services de distribution du gaz et de l'électricité, services de tramways et d'autobus).

Le Parti National Social Chrétien fait une démarcation très nette entre les entreprises qui relèvent de l'initiative privée et celles qui relèvent de la collectivité. L'exploitation des trésors naturels appartiennent au peuple, comme les chutes et les rivières; l'exploitation en grand des rues et des routes qui sont le résultat des travaux et des fonds collectifs du peuple; l'exploitation de services qui forment la structure nerveuse du pays et qu'il peut être dangereux de laisser aux mains d'individus, comme le téléphone et le télégraphe; l'exploitation de services qui exigent une absence totale de compétition pour survivre; l'exploitation de services établis sur la garantie financière du peuple, qui s'appuient constamment sur le crédit du peuple et qui, en définitive, font retomber le fardeau de leurs déficits sur le Trésor du peuple, sont des exploitations qui, au point de vue de notre Parti, relèvent des administrations publiques. D'ailleurs, ces utilités publiques, au nom des capitalisations irréelles, ont commis trop d'abus par le passé, pour qu'on prenne le risque de les voir se renouveler.

Deux grandes objections sont soulevées par les partisans de ces monopoles, contre la propriété d'Etat. La première est qu'il en coûterait trop cher pour les exproprier, puisqu'il n'est pas question de les confisquer sans compensation ni injustice. A cette objection, nous répondons que les administrations publiques n'auront aucun déboursé à faire; que, lorsqu'elles

prendront le contrôle des utilités publiques, elles se rendront responsables des débetures et actions en circulation; les débetures seront rachetées à leur valeur nominale, et les actions seront stabilisées à une valeur équivalente au résidu de l'actif réel des compagnies; le rachat s'effectuera par voie d'amortissement sur une longue période, en ajoutant chaque année un pour cent (1%), pour rachat, au taux d'intérêt fixe qui sera remis aux détenteurs de débetures et actions. La deuxième objection est celle-ci : l'administration par les corps publics est plus coûteuse que l'administration des compagnies ordinaires, à cause du patronage et du favoritisme qui caractérisent la politique. Cette objection ne tient pas plus que l'autre puisque le fascisme comporte l'abolition définitive du régime des partis politiques, du patronage, du favoritisme et l'assiette au beurre, pour ne reconnaître que le bien immédiat du pays et des citoyens; puisque ce sont les corporations mêmes de ces industries qui en seront responsables, tant pour la garantie d'intérêts et de rachat que pour le bien-être des employés et le service du public. D'ailleurs, il ne faut pas examiner ni juger le programme du P.N.S.C. à la lumière du régime démocratique, pour le comprendre, mais à la lumière de l'idée fasciste.

7.—Le P.N.S.C. veut que, pour le bien de l'économie nationale, l'Etat assure le maintien d'une harmonieuse collaboration des petites, des moyennes et des grandes entreprises, dont l'autonomie devra être sauvegardée.

Chaque catégorie d'industrie doit être protégée, par l'Etat, et avoir l'assurance qu'une autre catégorie n'empiètera pas sur elle, dans le simple but de l'absorber ou de lui nuire injustement. Il faut toutes sortes d'entreprises, des grandes, des moyennes et des petites; il leur faut de la compétition, pourvu qu'elle soit juste et honnête; mais il ne faut pas que, pour accaparer tout le marché, les moyennes dévorent les petites et les grandes dévorent les moyennes. Chaque catégorie légitime a droit à une garantie d'existence et de continuité, et le Parti National Social Chrétien s'engage à faire affirmer et respecter cette garantie.

8.—Le P.N.S.C. exige que les usuriers, les profiteurs de toutes sortes et ceux qui, malhonnêtement et sans scrupule, s'enrichissent en surchargeant les consommateurs, soient punis avec la plus grande sévérité. (Un homme qui vole mille ou dix mille personnes à la fois doit être plus sévèrement châtié que celui qui vole une seule personne à la fois).

Toute la population comprendra facilement cet article car toute la population a souffert, et beaucoup souffert, de ces crimes anti-sociaux. Non seulement nous condamnons l'usure directe et ouverte, mais nous condamnons plus fortement encore l'usure indirecte qui consiste à faire un capital nouveau avec les intérêts passés dûs, en les ajoutant à la dette réelle, et en chargeant un nouvel intérêt sur ces intérêts. Ce genre sordide d'usure a fait perdre des centaines de millions aux classes humbles. Les peines les plus sévères seront fermement imposées à ceux qui surchargeront injustement les consommateurs par voie de renchérissement sans motif et de "profiteering". Les lois ne reconnaîtront pas d'option d'amende pour ces crimes, la peine sera le pénitencier; l'Etat, comme représentant du public, confisquera au coupable l'équivalent des sommes volées, et les versera dans les caisses de soutien des vieillards ou des familles dans le besoin, et il ne sera plus permis au coupable de jamais se livrer au commerce ou à l'industrie ou à la finance.

9.—Seul le travail ou une mise réelle de fonds pourront rapporter des revenus. L'Etat ne reconnaîtra pas le droit à la spéculation.

La spéculation, le mouillage des capitaux et le parasitisme sont la cause principale de l'exploitation des travailleurs comme des consommateurs, en même temps que de la faillite agricole, de la disparition du petit commerce et de la petite industrie, de la dépossession des petits propriétaires, de la ruine de la petite bourgeoisie, du gonflement constant des trusts et des monopoles. L'immense majorité du peuple ne doit plus être sacrifiée aux ambitions égoïstes du petit nombre, et le Parti National Social Chrétien entend prendre les mesures les plus fermes pour changer l'état de chose actuel. Ce neuvième article, comme on le conçoit servira de base à une foule de réformes nouvelles, comme la réforme de la loi des compagnies et la loi des faillites; à l'institution de tribunaux de commerce devant lesquels il faudra se présenter pour justifier des demandes de chartes, des émissions nouvelles de stocks; à une législation bien précise sur les opérations des Bourses (Stock Exchange). Le commerce des valeurs industrielles et financières sera permis, certes, mais ces valeurs devront être stabilisés et ne varier que d'après des données correspondant à la réalité des choses, et le commerce des valeurs sur marge sera absolument interdit. De plus, la responsabilité personnelle sera pleinement rétablie dans toutes les entreprises.

Le chapitre des principes économiques se termine par un dixième article :

10.—Le P.N.S.C., en reconnaissant à tout citoyen le droit de posséder et augmenter honnêtement son avoir, lui reconnaît les droits de léguer et d'hériter.

Sous le présent régime, on fait un crime à un homme de laisser du bien, et un plus grand crime encore à ses enfants et petits-enfants d'hériter de ce bien. Les gouvernements confisquent sans raison justifiable des proportions immodérées des héritages, décourageant ainsi l'ambition légitime de tout homme de survivre à lui-même par le fruit de son travail confié à ses enfants, et occasionnant d'autre part une foule s'abus condamnables.

Chapitre sixième

PRINCIPES DE POLITIQUES FINANCIERE

La finance, plus que tout autre élément de notre vie économique, a besoin de réformes. Contrairement à toute saine sociologie, la finance a été jusqu'ici la maîtresse des destinées du pays; c'est elle qui a forgé à son gré le sort de toute la population, qui a commandé aux partis politiques et aux gouvernements. Parce qu'elle a accepté la domination de la finance internationale, dont elle ne pouvait d'ailleurs se soustraire à cause des principes démocratiques mêmes, elle a autant agi contre l'intérêt national qu'en sa faveur. C'est par centaines de millions de dollars qu'elle a investi l'argent canadien dans des entreprises étrangères, la Brazilian Traction Co., pour n'en citer qu'une seule, pendant que, pour développer notre pays, nous étions forcés de faire appel aux capitaux étrangers, remettant nos destinées économiques aux mains de capitalistes étrangers qui, aujourd'hui, contrôlent une portion imposante de notre industrie et notre commerce. Pendant que nos petites administrations publiques, nos institutions de toutes sortes, ne savaient où trouver l'argent nécessaire à leurs besoins, nos banques expédiaient par millions et millions l'argent canadien à New-York, pour faire des prêts à demande aux courtiers de Wall Street. Non seulement l'argent canadien a refusé ou négligé de nous aider, en maintes circonstances, mais encore il a servi contre nous.

Pendant de longues années, nos administrations publiques nous ont liés à la finance étrangère par une colossale série d'emprunts sur les marchés internationaux; ils nous ont liés à la banque Internationale de l'or, multipliant le fardeau des

intérêts à un point qu'on se demande comment un peuple (seulement dix millions de population est aujourd'hui capable d'en payer les échéances. On a placé le sort de la monnaie nationale entre les mains des grands manipulateurs internationaux, de sorte que ce n'est plus ni notre couverture d'or, ni notre solvabilité, ni notre activité nationale qui font la valeur de notre monnaie, mais les intérêts de ces agitateurs, anonymes, invisibles, inaccessibles, mais qui n'en écument pas moins le meilleur de toute l'économie nationale et la réalité de toutes nos activités.

Le programme de politique financière du Parti National Social Chrétien tend à libérer le gouvernement de la contrainte et du chantage exercés depuis trop longtemps par la finance. Dans l'Etat nouveau, ce ne sera ni la finance ni aucun autre élément ou classe qui conduira les destinées et la barque de la nation, mais ce sera l'Etat lui-même; toutes les classes seront simplement assujetties au rôle qu'elles doivent jouer, et aucune ne pourra influencer plus qu'une autre sur la politique du gouvernement. Le programme veut aussi libérer le Canada de la sujétion étrangère ou internationale en restaurant une finance nationale indépendante et saine; il veut libérer la population de tous les abus commis par la finance, et il veut forcer la finance canadienne à toujours servir, avant tout, les intérêts canadiens et les besoins des Canadiens.

Voici comment se lisent les différents articles de ce chapitre :

1.—La finance doit devenir la servante des activités positives de la nation : agriculture, industrie, commerce etc., et être subordonnée au bien général, sous la surveillance de l'Etat.

Un exemple simple illustrera cet article. Un billet de dix dollars ou quelques grains d'or placés dans un coffre-fort produisent rien par eux-mêmes. Qu'on rouvre le coffre-fort, au bout de vingt ans, on verra que l'or ou le billet n'ont absolument rien produit, de quelque façon que ce soit. Ces signes conventionnels ne sont donc rien par eux-mêmes et ne peuvent absolument rien faire ni produire. Ce qui fait qu'un dollar peut rapporter un autre dollar, c'est l'initiative humaine, le travail humain, l'activité humaine appliqués à ce dollar. L'initiative, le travail, l'activité sont donc les choses réelles, les choses qui comptent, les choses qui produisent; en conséquence, elles ont beaucoup plus d'importance que la convention monétaire, si puissante par elle-même. Comment se fait-il donc alors que les choses qui comptent véritablement, le travail, l'initiative, l'activité (que l'on peut dénommer commerce, industrie, agriculture,

De plus, les détenteurs de capitaux, tout en faisant produire leur argent au bien-être général et à leur subsistance, ne pourront pas compter sur les profits déraisonnables du passé. L'argent ne doit pas produire de l'argent, seule l'activité créatrice appliquée à l'argent pourra le faire. Aucun revenu ni aucun intérêt d'aucune sorte ne pourra être soutiré des collectivités ou des individus sur des capitaux endormis; ceux-ci, ne servant à rien, il serait anti-social et injuste que leurs possesseurs en tirent quoi que ce soit.

4.—Le P.N.S.C. exige une participation du peuple dans les profits accumulés des grandes corporations financières, profits qui ont été accumulés au moyen de lois qui les protègent.

Cet article découle des principes précédemment exposés. Si l'argent, utilité nationale qui ne tire sa valeur que de la confiance commune nationale, ne doit pas dormir entre les mains des individus, encore moins doit-il dormir entre les mains des grandes corporations, qui ont un plus vaste champ d'initiative. Une législation dans ce sens profitera directement au peuple: soit par la confiscation des profits accumulés au profit des caisses spéciales d'aide et de secours; soit par l'initiative même des corporations qui, ne voulant pas subir ces confiscations dans l'avenir, verront à ne pas avoir de profits accumulés, soit par un accroissement de leur personnel ou des salaires, soit par une diminution des prix de leurs services ou commodités.

5.—Le P.N.S.C. exige la formation d'une Banque Centrale, propriété entière de l'Etat, qui aura pour fonction unique de faire les échanges avec l'étranger et de stabiliser le cours de la monnaie canadienne sur les marchés étrangers.

Une Banque Centrale ne doit pas être la propriété d'individus, car il est illogique qu'un organisme privé ou semi-privé puisse jouer avec les émissions de monnaie nationale quand c'est l'Etat qui est responsable de cette monnaie et doit subir, en définitive, les conséquences de toutes les manipulations de la Banque Centrale. L'expérience du passé, et surtout du récent passé, accuse de façon criante les banques centrales du genre de la Banque d'Angleterre, des Federal Reserve Banks américaines, de la Banque de France, organismes semi-privés qui sont devenus de simples succursales de la Banque Internationale de l'or; c'est par leur entremise de la Banque Internationale, ce super-gouvernement financier mondial, réussit à influencer

de façon si redoutable sur les gouvernements nationaux qui, quelle que soit leur richesse ou leur solvabilité, sont placés dans l'impossibilité de stabiliser leur propre monnaie, et par contre-coup ne peuvent stabiliser leurs rapports économiques avec l'extérieur, à cause des incessantes variations tarifaires qu'occasionne cette instabilité.

La Banque Centrale préconisée par le Parti National Social Chrétien sera le seul organisme qui pourra manipuler l'or canadien. C'est elle qui stabilisera le dollar canadien à la valeur qu'il importera, suivant les conditions du moment, de lui donner sur le marché mondial. C'est elle qui fera les échanges monétaires entre le Canada et les pays étrangers. Cette Banque Centrale n'aura pas de contrôle sur les banques secondaires déjà établies et ne leur fera aucune sorte de compétition, car la Banque Centrale jouera un rôle plutôt extérieur, alors que les banques secondaires joueront un rôle intérieur, comme le définit l'article suivant du programme financier :

6.—Le P.N.S.C. veut que les banques existantes, dont la fonction est de servir les activités économiques du peuple (industrie, commerce, etc.), se dégagent de l'emprise étrangère qu'elles peuvent subir, et qu'elles soient exclusivement au service des activités canadiennes.

L'article qui suit correspond, lui aussi, aux articles précédents, et à l'ensemble des principes généraux du Programme.

7.—Le P.N.S.C. exige la nationalisation permanente de tout l'or extrait de la terre canadienne, cet or devant servir à garantir la monnaie d'Etat et au paiement des dettes contractées à l'extérieur, afin de réduire le plus tôt possible le fardeau écrasant des intérêts.

Comme il a été dit plus haut, la Banque Centrale sera l'organisme qui manipulera cet or. Seul l'Etat pourra émettre de la monnaie, puisqu'en définitive il en est toujours responsable. Il n'y a qu'une façon de régler le problème de la monnaie; c'est la façon qui a été adoptée en Suède et, partiellement, en Egypte et en Irlande. Elle consiste à émettre une monnaie qui, sous la direction et le contrôle du gouvernement, varie en quantité suivant les besoins du moment et qui est mise à l'abri des spéculateurs du dehors comme du dedans. L'étalon-or, dans son aspect international, est une farce monumentale. Roosevelt vient d'en établir une nouvelle preuve. Il diminue la couverture-or du dollar américain et, aussitôt, le prix de ce dollar augmente, sur le marché canadien. Si l'on ne veut pas y voir une farce, augmentée d'une aussi monumentale fraude, eh ! bien, nous demandons à nos spécialistes de la dissertation

sur le "dollar-caoutchouc" de nous en faire voir le caractère sérieux, voire la simple réalité.

8.—Le P.N.S.C. exige la suppression du système des emprunts par l'Etat aux fins d'obtenir des fonds pour les grands travaux publics, et le remplacement de ces emprunts par des émissions de papier-monnaie garanti par la valeur et la productivité des travaux exécutés.

Posons la question sur une plus petite échelle. Un homme a quelques milliers de dollars. Il s'en sert pour construire les fondations et le premier étage d'une maison. Sur la valeur du travail exécuté, il emprunte ce qui est nécessaire au parachèvement de sa maison. Voilà qu'existe quelque chose de tangible, une maison, une valeur réelle, là où il n'y avait rien. Cette maison est acceptée comme garantie d'une autre valeur : l'argent qui y a été investi. Même si elle ne produit pas, elle est une valeur en elle-même. Les grands entrepôts, les édifices que construit le gouvernement, les améliorations qu'il apporte au pays sont des valeurs réelles, productives pour la plupart. Si ces valeurs sont jugées suffisantes pour servir de garanties à des débetures émises sur emprunt, pourquoi ne le seraient-elles pas pour l'argent lui-même, dont on se sert pour payer les débetures? Quand le gouvernement augmente l'actif productif du pays de cent millions de dollars, pourquoi ne pas augmenter de cent millions la somme de papier-monnaie en circulation? Il n'y a aucune raison sensée, si ce n'est de faire le jeu des spéculateurs et de la Haute Banque de l'or. Les débetures émises par le gouvernement représentent de l'argent; payer directement avec l'argent, ou avec ce qui le représente, c'est la même chose et, en définitive, il n'y a pas de différence. Oui, il y en a cependant une. C'est qu'en payant ses travaux avec de l'argent emprunté par voie d'émission de débetures, il faut augmenter l'énorme fardeau des intérêts que paient les citoyens et la dette nationale, tandis qu'en payant avec une nouvelle émission de papier-monnaie, ça ne coûterait pas un sou d'intérêt. L'or ou l'argent, par eux-mêmes, ne peuvent absolument rien, comme nous l'avons vu précédemment; la seule valeur véritable, c'est la productivité. C'est pourquoi nous considérons que les valeurs productives (de revenus ou de taxes) forment encore la meilleure garantie que peut avoir la monnaie nationale, en ce qui concerne l'intérieur du pays. Telles sont les raisons pour lesquelles l'article ci-dessus est exigé par le Parti National Social Chrétien. Si un homme, plus il a de propriété et de bien, peut emprunter ou commander plus d'argent, à plus forte raison un pays peut émettre plus de papier-monnaie s'il a plus de valeurs réelles. C'est un grand

principe de la saine économie, qui va se propager dans le monde entier avec le progrès du fascisme, un principe qui va détruire définitivement les illusions qui ont permis le règne des spéculateurs et qui va ramener les pays et les populations à la juste appréciation de la réalité.

9.—Le P.N.S.C. exige la formation d'un organisme national spécial, représentatif de toutes les classes, qui aura pour fonction de régler le crédit accordé à toute institution. (Surtout aux fins d'aider les grandes corporations à garder leurs employés au travail).

Il y a des catégories d'industries qui chôment pendant plusieurs mois, chaque année, parce qu'elles doivent attendre d'avoir reçu le produit de leur production des mois précédents. C'est à ces industries, et à d'autres qui ont des raisons aussi sérieuses de demander du crédit, que l'organisme mentionné dans cet article devra venir en aide. Les corporations, qui seront chargés d'équilibrer le rythme de l'activité économique, par la répartition des heures de travail et du volume de production afin d'empêcher tout chômage, seront toutes représentées dans cet organisme de crédit.

10.—Le P.N.S.C. exige la formation d'une Banque d'utilité publique, régie par l'Etat, pour accorder, sans intérêt, des crédits aux cultivateurs. (La plus grande garantie monétaire du pays étant sa productivité, cette Banque d'utilité publique émettra des billets de banque garantis par la productivité des fermes ainsi aidées, et les billets seront détruits à mesure qu'ils seront remboursés).

L'agriculture est l'industrie nationale la plus vitale et la plus importante de la nation. Il importe qu'elle soit la plus solidement assise. L'expérience a démontré que le cultivateur qui, à la longue, peut rembourser l'argent qu'il a emprunté, ne peut le faire s'il est enchaîné par l'intérêt. Il faut généralement au jeune cultivateur travailler pendant quinze ou vingt ans sur une terre nouvelle, augmentant lentement ses troupeaux, bâtiments et instruments (qu'il faut renouveler périodiquement), avant d'avoir une production qui lui assure une vie à peine concevable. Durant les dix premières années d'une terre nouvelle, il est inutile de songer à en exiger des intérêts. Durant les années qui suivent, le cultivateur a besoin de tous ses revenus pour donner les soins convenables à ses enfants qui grandissent. La terre est l'élément le plus productif d'un pays; la vocation du sol est, par les avantages qu'elle procure et l'état d'esprit patriotique qu'elle développe, celle qui rend le citoyen le plus précieux et le moins à charge à l'Etat. Il

importe donc d'aider le plus tôt possible et le plus possible la terre et celui qui s'y dévoue; que le cultivateur soit d'abord bien outillé et bien installé. Une émission spéciale de monnaie qui n'aura aucune valeur à l'extérieur du pays mais qui aura pleine valeur à l'intérieur, est ce que le Parti National Social Chrétien réclame comme crédit, sans intérêt, au cultivateur. Cette monnaie ne coûtant aucun intérêt au pays, le pays ne pourra en réclamer. La garantie de cette monnaie sera la productivité des fermes aidées, c'est-à-dire la meilleure et la plus solide qui se puisse exiger. Un organisme central, qui rayonnera partout, verra à ce que le cultivateur réponde aux conditions de productivité exigées de lui, et il y aura des sanctions appropriées contre ceux qui se seront rendus indignes de l'aide de leur pays. Un tribunal composé de gens intègres de la paroisse, et d'un représentant du gouvernement, entendra les raisons du mis en cause et, s'il s'agit d'un paresseux notoire, ou d'un ivrogne chronique, etc., il sera exproprié en lui versant ce qui lui revient, et sa terre sera confiée à un jeune homme recommandable. A mesure que les cultivateurs rembourseront le capital au gouvernement, en monnaie régulière, l'équivalent de la monnaie spéciale sera détruit. De sorte qu'en moins de cinquante ans, la productivité agricole du pays aura été considérablement augmentée, et le papier-monnaie mis à cette fin aura été entièrement annulé.

11.—Le P.N.S.C. exige la réforme radicale du système d'imposition, d'après les principes de l'économie sociale; en supprimant les contributions indirectes qui écrasent le consommateur, et certains impôts trop lourds qui gênent le producteur; en imposant de lourdes taxes aux trop grandes corporations industrielles et commerciales dont les activités pourraient être exercées avec avantage par des individus (telles les chaînes d'épiceries, de laiteries, de boulangeries, ateliers de confection, etc.), afin de favoriser le plus possible l'initiative des individus. — Etablir la taxe unique partout où cela sera techniquement possible.

La réforme des taxes et impôts sera considérable, on le conçoit, lorsque tout le présent programme pourra être mis en force. Avec la disparition de la spéculation (laquelle absorbe le meilleur de l'argent du peuple et évite avec beaucoup de souplesse les exigences du fisc), le problème de taxation prendra un aspect différent, non seulement dans sa répartition, mais aussi dans sa perception. L'intervention de la taxe unique, dès qu'elle sera possible, apportera un changement radical à tout le problème.

Quant aux lourdes taxes que nous demandons pour les chaînes de magasins et d'industries, elles visent, ni plus ni moins, à les faire disparaître. Notre programme social exige que l'on préfère, pour le bien-être de la population, vingt ou trente mille petites fortunes à sept ou huit grosses fortunes de plusieurs millions. La multiplicité de la petite aisance vaudra toujours mieux que l'exclusivité de la grande aisance, et c'est à ce but que le Parti National Social Chrétien fera tendre tous ses efforts.

Chapitre huitième

RÉFORMES PRINCIPALES

Nous voici au dernier chapitre du programme, celui des principales réformes que demande notre parti. Il y en aura vraisemblablement d'autres, d'ordre mineur, qui s'y ajouteront dans l'avenir, découlant des principes du programme, mais nous nous en tenons présentement aux plus importantes. La première est la suivante :

- 1.—**Le P.N.S.C. veut une réforme complète dans la distribution des terres de colonisation, aux fins de satisfaire à tous les besoins des Canadiens.**

Cet article aura sa contre-partie dans les programmes de politique provinciale de notre organisation. Il est d'une nécessité urgente. Les grands domaines de colonisation, qui constituent le plus important héritage du peuple, ne nous appartiennent plus. Quelques vautours rapaces, pour la plupart venant de l'étranger, s'y sont abattus, et les enfants de la nation en sont tenus éloignés. S'il y a une épuration radicale à faire, c'est celle de nos forêts. Les grandes compagnies de pulpe et de papier, nous dira-t-on, ont besoin de bois pour alimenter leurs usines. Nous ne ferons pas disparaître le bois par enchantement, il existera encore. La seule différence sera que les compagnies l'achèteront des colons, au prix régulier du marché. Ce bois appartient au peuple, c'est le peuple qui en bénéficiera. Il a été donné par la Providence à la race canadienne pour le bonheur de la race canadienne; c'est en détourner la fonction principale que d'en faire la proie de quelques gros spéculateurs. Grâce à la toute-puissance que de mauvais gouvernants leur ont donnée dans nos forêts, les grosses compagnies ont paralysé la colonisation et arrêté de façon désastreuse l'expansion de la vie organisée en ce pays. Le Parti National Social Chrétien mettra fin à ce système désastreux et rouvrira

toutes grandes les portes de la colonisation. Là comme ailleurs, l'être humain va cesser de servir l'activité matérielle, et c'est cette dernière qui servira l'être humain et son activité.

2.—Le P.N.S.C. veut une réforme agraire sur les données suivantes :

- a) **Un vaste programme d'irrigation et de drainage, par le moyen de canalisation nationale et provinciale conjointe, pour assurer la meilleure distribution possible des eaux, et leur égouttement, en conformité avec les nécessités de la navigation intérieure;**
- b) **La collaboration à la formation de vastes organisations coopératives de centralisation, de classification et de marchandage, possédées par les producteurs eux-mêmes;**
- c) **Empêcher le morcèlement des terres complètes, dans les transferts, ventes ou legs;**
- d) **Coopération étroite du pouvoir central avec les pouvoirs provinciaux dans les réformes agraires qui relèvent de ces derniers pouvoirs;**
- e) **Abolition des organismes privés qui fixent artificiellement les prix des produits agricoles et qui n'ont pour but que la spéculation.**

Dieu a fait du Canada l'une des terres les plus fertiles au monde; le sol en est riche, d'innombrables cours d'eau le sillonnent en tous sens. Cependant, la productivité en est grandement affaiblie par un défaut d'initiative humaine dans la distribution des eaux. Certaines récoltes sont perdues à cause de la sécheresse; dans d'autres endroits, elles sont perdues ou le sol n'est pas cultivé à cause de la trop grande humidité. Quelle sera la productivité agricole du pays dans cinquante ans, dans cent ans, quel héritage agricole sera laissé aux générations futures? C'est au moment de la réorganisation générale du Canada qu'il faut y penser. Nous avons de vastes régions susceptibles d'être transformées en immenses réservoirs des eaux printanières; nous pouvons assurer leur distribution par tout un système de petits canaux qui se relient les uns aux autres et qui se relieront à des canaux plus importants qui aideront à assurer un niveau convenable à nos cours d'eau navigables. C'est un projet d'une envergure colossale, qui demandera de longues années pour être réalisé; mais il procurera du travail à un grand nombre de Canadiens, il améliorera considérablement la productivité du sol canadien, il ajoutera aux facilités de notre navigation intérieure

et il assurera pour les âges futurs, qui pourront être pénibles dans d'autres pays, une fertilité agricole qui fera la richesse et l'aisance des Canadiens.

La production agricole est, pour tout pays, la plus importante de toutes. Elle répond aux besoins les plus importants de la vie physique. Il ne peut pas être permis que cette production fasse l'objet de spéculation et d'agiotage. Les organismes qui se livrent à la spéculation seront donc implacablement détruits. Ils seront remplacés par des organisations coopératives qui auront pour but de concilier la nécessité d'un profit raisonnable pour le producteur et un coût de la vie peu élevé pour le consommateur, en même temps que les besoins du commerce extérieur. Là comme ailleurs, le parasitisme sera exterminé sans hésitation. On ne peut pas demander au cultivateur, dont le rôle est de produire, et produire le meilleur possible, de voir à la classification, à l'emballage et au marchandage de ses produits. Ce sont là des travaux de spécialistes. Néanmoins, puisque le cultivateur est surtout celui qui doit bénéficier de ses travaux et sa production, il est simplement logique que les coopératives, organisées sous les auspices et avec la garantie de l'État, soient sous le contrôle des producteurs eux-mêmes, tout en restant sous la surveillance de l'État.

Nous voulons empêcher le morcèlement des terres complètes, parce que l'expérience a prouvé qu'un cultivateur ne peut faire vivre décemment une famille avec une moitié ou un quart de terre ordinaire. Naturellement, lorsqu'une terre de culture change de fonction et est absorbée par une ville ou un village, ou une colonie de villégiature, c'est une toute autre chose. Un cultivateur qui a trois ou quatre enfants à établir sur le sol n'aura pas à morceler sa terre et ne pourra pas le faire; en retour, il y aura des terres de colonisation pour satisfaire à toutes les vocations terriennes.

4.—Le P.N.S.C. exige la suppression énergique des livres, journaux, publications de toutes sortes, représentations théâtrales et cinématographiques, oeuvres d'art malsain, etc., qui exercent une influence pernicieuse contre la morale, le caractère national et les traditions acceptées.

5.—Le P.N.S.C. exige la suppression énergique de toutes les associations qui font oeuvre de subversivité contre la morale, le caractère national et les traditions acceptées.

Il y aura une censure fédérale rigide qui ne tolérera rien de ce qui peut être subversif. Il y a assez longtemps que l'on éduque la population dans le spectacle et le goût de l'immoralité et l'illégalité. Il est temps qu'on l'éduque dans le spectacle de ce qui relève et anoblit l'être humain. La corruption, sous quelque

forme que ce soit, est une chose dont on peut et dont on doit se passer, dans un pays qui veut raffiner constamment sa civilisation et relever toujours plus haut le niveau moral de sa population. La censure doit d'autant plus être fédérale que nous allons enfin avoir une unité et une mentalité nationales, et ce qui est bon pour la Colombie Britannique doit l'être pour les provinces maritimes. Libre aux provinces de censurer encore, par la suite, mais les exigences de l'unité nationale veulent d'abord une censure fédérale. Et ce n'est pas le bien, comme il arrive trop souvent aujourd'hui, mais le mal et la corruption qui seront censurés.

Nous considérons comme subversif tout ce qui se rattache au socialisme, qu'on le nomme sociale-démocratie, marxisme, communisme, bolchevisme ou soviétisme et, dès qu'il sera au pouvoir, le Parti National Social Chrétien fera maison nette de toutes ces erreurs. A l'opposé des partis démocratiques, qui sont trop mous et trop dépourvus d'autorité pour agir, le P.N.S.C. agira avec toute la conscience de son autorité et de son devoir. Pas de discussion, pas de jeu de cache-cache avec le socialisme; il n'y a pas de place pour lui dans un régime d'unité nationale qui remplacera la lutte des classes par la coopération des classes.

Réforme gouvernementale et électorale

6.—Le P.N.S.C. veut que l'autorité de l'Etat, reconnue comme de droit divin, soit calquée sur l'autorité du père de famille : qu'elle soit personnelle, réelle, stable, permanente et efficace. A cette fin, le P.N.S.C. veut une réforme gouvernementale et électorale dans l'esprit d'une organisation corporative, d'après les données suivantes :

L'Etat Corporatif voulu par le P.N.S.C. pourra être défini comme le Conseil Industriel Conjoint poussé à ses conclusions logiques. Les intérêts économiques de la nation seront groupés en trois grandes Confédérations :

1. La Confédération des employeurs ;
2. La Confédération des employés ;
3. Les travailleurs intellectuels (professionnels, artistes, etc.)

Les unités qui composeront ces Confédérations sont les associations d'employeurs, les syndicats ouvriers et les sociétés professionnelles. Elle seront formées en Fédérations de différentes catégories, telles que les Fédérations de l'Agriculture, de l'Industrie productive, des Mines, du Commerce, du Transport sur terre, du Transport sur mer, de la Finance. Dans les

unes et les autres, les Fédérations d'employeurs et les Fédérations d'employés resteront distinctes et séparées.

ECONOMIQUEMENT, les grandes Confédérations seront reliées par un organisme d'Etat, la Corporation pour l'industrie concernée. Toutes les corporations travailleront sous l'autorité spéciale d'un ministre des Corporations. Leur rôle consistera à voir à ce que les Confédérations fonctionnent en accord avec la loi, règlent leurs disputes mutuelles par la conciliation, coordonnent leur travail d'avancement et de bien-être, et règlent le chômage et les échanges de main-d'oeuvre dans la catégorie particulière d'industrie dont s'occupe la corporation.

POLITIQUEMENT, les Confédérations, ou plutôt les Fédérations qui les composent seront appelées à soumettre leur liste de candidats pour la Chambre des Communes, et bien que les employeurs et les employés choisissent un nombre égal de candidats pour représenter leurs intérêts respectifs, les différentes subdivisions de l'industrie ne seront pas traitées avec la même importance. Ainsi, l'Agriculture sera traitée avec une importance nationale beaucoup plus grande que, par exemple, la Finance, et on lui accordera un plus grand nombre de représentants.

Une fois dressées par les Fédérations, les listes de candidats seront soumises au Grand Conseil National, qui exercera le pouvoir sélectif d'amender ces listes. Les listes, ainsi amendées, seront alors soumises au vote d'un électorat qui comprendra les membres des Confédérations et les personnes qui paient un certain minimum d'impôts et de taxes. L'électorat votera sur la liste globale. Si la liste obtient une majorité, ceux qui y figurent deviendront membres du nouveau Parlement; si la majorité vote contre la liste, une autre devra être dressée suivant la même procédure et soumise de nouveau.

Ainsi, d'après ce procédé qui combine le pouvoir électoral et le pouvoir sélectif, la représentation à la Chambre des Communes se fera par catégorie industrielle; de sorte qu'un citoyen deviendra député en tant que représentant d'une catégorie d'intérêt économique bien spécifique, et il n'aura pas de comté ni d'électeurs en-dehors de cette catégorie d'intérêt. Voilà comment la Chambre des Communes deviendra un Parlement industriel d'experts pratiques. Et le député sera toujours responsable à la catégorie d'intérêt qui l'a élu et qu'il représente.

Le Souverain choisira son premier ministre, qui ne sera responsable qu'à lui. Le premier ministre choisira ses ministres d'Etat, qui seront responsables, par lui, au Souverain.

La Chambre Haute consistera en un certain nombre de membres nommés à vie, éligibles par leur éminence dans les affaires nationales. Ils seront nommés par le Souverain, sur

l'avis de son premier ministre. Cette Chambre Haute correspondra au Sénat, alors que la Chambre Industrielle déjà nommée correspondra à la Chambre des Communes, et le Grand Conseil National formera le gouvernement permanent de la nation.

Les fonctions du Parlement seront d'abord de contrôler les limites générales dans lesquelles le Gouvernement pourra agir, ce qui sera rendu possible par son pouvoir de contrôle sur le budget, puis d'agir comme corps aviseur du Gouvernement.

Le Grand Conseil National, ou gouvernement permanent, se composera de certains ministres, de hauts officiers des Corporations Economiques et d'autres personnes. Il sera consultatif dans ses fonctions, coordonnera tous les actes du régime et formera le dernière Cour d'Appel pour l'interprétation des lois. Il a le pouvoir de promulguer des lois par décret royal en certains cas d'urgence, mais le Parlement devra par la suite approuver ces lois, sans quoi elles deviendront alors désuètes et nulles. Lorsque le poste de premier ministre deviendra vacant, c'est le Grand Conseil National qui dressera la liste des candidats à sa succession et dans laquelle le Souverain choisira.

En somme, il ne s'agit pas de détruire la représentation populaire, mais de l'améliorer, de la pousser à sa plus haute perfection. Le fascisme ne comporte pas, suivant l'erreur ou le mensonge délibéré qui se sont répandus à son sujet, l'abolition d'aucune prérogative du peuple. Au contraire, il concilie tous les privilèges accordés par la démocratie avec une autorité réelle et permanente, et tient le gouvernement en contact constant avec le désir populaire, ce qui a toujours été impossible sous les autres régimes. Le système corporatif détruit ce qui divise le peuple et construit un mode gouvernemental qui unifie toutes les forces vives du peuple, les tient en éveil et en action, les fait coopérer ensemble et tendre vers un but commun.

Le système démocratique actuel, ou régime des partis politiques, est à la base de la division nationale, le pire obstacle à l'unité nationale. Ce manque d'unité est cause d'instabilité économique, de bouleversements à chaque changement de régime, par l'oscillation des groupes d'influences. Un parti prend le pouvoir, aussitôt l'influence principale retombe dans le groupe des financiers; un autre parti le remplace, aussitôt c'est la grande industrie qui prend les guides; avec un autre, c'est le groupe du haut commerce ou des groupes étrangers. Mais, avec le système corporatif, aucun groupe, ni de l'intérieur ni de l'extérieur du pays, ne peut prendre plus d'influence qu'un autre ou commander la politique na-

tionale à suivre, ou faire des pressions indues sur le gouvernement. C'est l'Etat qui mène, avec une autorité indivise, par l'instrument de son gouvernement, qui est en consultation permanente avec les grandes fédérations.

Avec le système démocratique que nous avons aujourd'hui, un gouvernement ne peut jamais être un gouvernement national. C'est le gouvernement d'un parti et il ne peut rien faire dans un sens contraire aux intérêts de son parti, même si l'intérêt national l'exige. Pendant qu'il est au pouvoir, les grands talents des autres partis, humiliés dans l'opposition, s'acharnent à entraver par toutes sortes de moyens l'action du gouvernement, alors que ces talents devraient se manifester de façon positive pour l'avancement de la cause nationale. Avec le corporatisme, tout doit être avec et dans l'Etat, rien ne peut être contre l'Etat. On discute, on critique, mais de façon positive, dans l'intention de faire quelque chose de bien plutôt que d'empêcher de faire quelque chose.

A cause de son mécanisme, le système des partis politiques n'est qu'une occasion et une pratique permanentes de la corruption sous ses formes les plus immorales et les plus dégradées. Pour obtenir la majorité, qui n'est toujours qu'une affaire de puissance financière, on achète les consciences, on trafique sur les électeurs comme on trafique sur des veaux, on intimide, on salit, on corrompt. Ce serait un mal peut-être excusable si, comme résultat, chaque classe pouvait obtenir dans la représentation populaire un nombre de députés proportionné à son importance dans la vie nationale. Mais jamais cela n'a été permis. Il y a eu, dans nos parlements, des ouvriers, des cultivateurs, des commerçants, mais il n'y ont jamais été comme ouvriers, cultivateurs ou commerçants, mais comme libéraux ou conservateurs, à titre de partisans, chargés avant tout de faire triompher les intérêts des partis. Ce système du "parti avant tout", exigeant plus d'éloquence et de qualités oratoires qu'autre chose, a mis nos parlements à la merci d'avocats, qui y ont toujours eu une influence disproportionnée, alors qu'il aurait fallu surtout des hommes expérimentés dans la vie et les travaux des grandes classes industrielles.

Avec le système corporatif que nous voulons, il n'y aura plus de corruption électorale possible, car il n'y aura plus de partis politiques, le Parti National Social Chrétien devant lui-même disparaître et s'incorporer au corps de la nation quand le régime corporatif aura été établi. Il ne sera plus permis à une moitié du peuple de se diriger d'un côté pendant que l'autre moitié marchera dans le sens inverse. Le vote ne se prendra pas sur des couleurs ou des lignes de parti, il se

prendra sur des questions nationales dépourvues de toute partisanerie. Aux questions qui auront été préparées par l'ensemble des corporations, le peuple répondra oui ou non, à la lumière de l'intérêt national. Il y aura encore des avocats, au Parlement, il en faut, mais il y aura beaucoup plus d'ouvriers et de cultivateurs. Chaque classe aura un nombre permanent de représentants, les cultivateurs ayant le plus grand nombre, ensuite les ouvriers, puis les autres classes suivant leur importance nationale ; ces représentants seront choisis seulement par les membres de leur classe respective, qui connaissent leur valeur, leur compétence et leur dignité.

A ceux qui insinueront que pareil système va à l'encontre de nos traditions parlementaires, je demanderai pourquoi des latins en Italie et des saxons en Allemagne ont adopté ce système, pourquoi des millions de Français en France et d'Anglais en Angleterre, dont les rangs grossissent tous les jours, travaillent à l'instauration de ce merveilleux système des temps nouveaux, le plus sensé, le plus logique et le plus scientifique que l'esprit humain ait encore imaginé.

Le programme se termine par l'article suivant, qui donne l'esprit qui animera le régime demandé :

7.—Le P.N.S.C. veut que l'attitude constante de l'Etat soit celle d'un bon père de famille, veillant jalousement au respect des droits et à l'accomplissement des devoirs de ses enfants, voyant à ce que les forts aident les faibles, ne permettant pas que la famille soit désunie, mais qu'elle travaille en parfaite coopération, en pleine justice et respect mutuels.

Il doit en être ainsi pour les diverses sections du pays, pour les différentes catégories d'industries, pour les classes du peuple, pour les provinces.

En ce qui concerne notre status comme Canadiens-français, je dirai ceci. Nous ne nous éterniserons pas à discuter autour de nos droits. Nous nous affirmerons. Nos droits sont formels, ils existent, servons-nous-en. Divisés par l'esprit de parti, il nous est impossible de nous affirmer comme unité. Cette affirmation sera possible avec le Parti National Social Chrétien, parce que d'abord il y aura une mentalité nationale générale qui nous fera mieux comprendre de nos compatriotes de langue anglaise, et que le bloc québécois aura conscience de lui-même plutôt que d'illusions de partis. Nous voulons former, dans la Confédération canadienne, un groupe maître chez lui mais qui saura respecter son rôle de partenaire égal et solidaire dans la grande communauté, et se faire respecter comme tel. Je crois connaître assez l'Anglais

pour pouvoir dire que, de toutes les races, il forme celle qui est la plus susceptible de bonne entente, parce que c'est celle qui a le plus conscience de ce qu'est un "partnership" ou un "family compact". L'Anglais apprécie et recherche ceux qui ont l'esprit pratique, du caractère, de l'initiative, qui savent se tenir debout et parler comme des hommes. Sachons être pratiques, ayons du caractère, de l'initiative, tenons-nous toujours debout, comme des hommes, et l'Anglais nous considérera comme un actif et une garantie pour le pays. Il faut qu'il nous connaisse tels que nous sommes, comme nous devons le connaître mieux nous-mêmes. Les deux races sont faites pour vivre ensemble, leur présence et leurs droits sont des faits accomplis, en ce pays; toutes deux veulent vivre, toutes deux veulent la grandeur du pays, toutes deux ont les mêmes conceptions de la vie, toutes deux ont les mêmes lointaines origines, toutes deux ont une mentalité chrétienne commune; personnalité et langue est tout ce qui les sépare. C'est, en somme, une séparation de surface qui ne devrait jamais empêcher l'entente la plus cordiale et le plus complet respect réciproque. Nous y travaillerons, nous y parviendrons, car c'est aussi la volonté de nos compatriotes de langue anglaise qui coopèrent avec nous.

Tel est, mesdames et messieurs, le programme du Parti National Social Chrétien. C'est un programme clair, explicite, conçu sans arrière-pensée ni intention autre que ce qui y est exprimé; rien n'y est laissé au hasard, parce que nous savons où nous allons et ce que nous voulons; il ne s'y trouve pas de sous-entendu ni de faux-fuyant, parce que nous ne craignons pas la lumière ni la discussion sur la portée de nos idées et nos principes. Notre Parti est le seul de tous les partis canadiens qui arbore ses couleurs, toutes ses couleurs, parce qu'il a conscience que ce sont les plus belles, les seules qui pourront être victorieuses. Vous voyez les conservateurs et les libéraux indécis, imprécis, piétinant sur place et perdus dans la fumée des illusions, ne sachant pas d'où ils viennent ni où ils nous conduisent, incapables d'apporter des remèdes parce qu'ils ne comprennent pas les causes du mal, se fiant à l'opportunisme du moment, bourrant les foules de phrases creuses sans jamais pouvoir dire comment ils les justifieront, pour la bonne raison qu'ils n'ont pas de ligne de conduite arrêtée. Vous voyez les socialistes, les seuls qui aient une doctrine et des principes bien arrêtés, mais procédant avec la même hypocrisie que les démocrates, se montrant radicaux là où ils rencontrent des radicaux, se faisant chatte-

miteux là où il ne faut pas violenter les susceptibilités, usant de fourberie dans les milieux traditionnalistes, ayant honte de dire exactement qui les inspire et qui les dirige, anti-chrétiens inavoués qui ont la perfidie de se recouvrir de l'étiquette chrétienne là où la tactique les incite à le faire. Seul le Parti National Social Chrétien, et ce sera une raison de son triomphe final, est catégorique et ose exposer toutes ses intentions, sans rien omettre, sans rien surajouter. Et il le fait avec fierté, parce qu'il a conscience que son programme est le plus beau, le plus complet, le seul qui réponde aux besoins des masses, le seul qui soit conforme aux exigences des temps nouveaux, le seul qui puisse redonner aux Canadiens la prospérité, le bonheur et la paix.

Pour comprendre notre programme, il ne faut pas l'examiner à la lumière du mode démocratique, parce que c'est un programme qui ne peut pas être exécuté sous le système de la division nationale par les partis politiques. Il faut considérer le programme comme une idée sociale et politique formant un tout complet qui anime une grande corporation nationale réalisée par l'union de l'Etat et de la nation. Notre programme apporte une conception nouvelle de l'Etat et de ses rapports avec les parties constituantes de la nation; une conception nouvelle de l'unité nationale, qui doit rayonner dans tous les genres d'activités nationales. C'est pour cela que le programme exige une unité nationale absolument indivise, et par conséquent l'abolition des partis politiques. Si le système corporatif, application du fascisme, est un fait, le fascisme lui-même est purement un état d'esprit, et on ne peut le comprendre sans se mettre dans cet état d'esprit.

Nous avons exposé ce soir le programme national de notre Parti. Nous avons aussi des programmes de politique provinciale et de politique municipale qui se résument à l'application, dans des sphères moins importantes, des principes et de l'esprit renfermés dans le programme principal. Car, chaque fois que nous en serons capables, nous ferons la lutte dans tous les domaines. La doctrine de notre parti doit pénétrer partout, puisque c'est la meilleure, la seule bonne. D'ailleurs, il est nécessaire que tous les champs politiques soient conquis, car l'unité fasciste ne peut pas se contenter de la moitié ou des trois quarts du pouvoir combiné, pendant que le reste marcherait dans une direction opposée. Nous entendons prendre partout le pouvoir par des moyens constitutionnels, avec l'assentiment populaire exprimé par le mode électoral, et nous refuserons de nous soumettre à tout régime d'usurpation qui n'aura pas été mis au pouvoir par la volonté populaire.

Nous ne dédaignerons pas l'expérience du passé ni les conseils des gens âgés, mais nous nous appuierons surtout sur la jeunesse, car notre mouvement est un mouvement de jeunesse; nos idées exigent des sacrifices, un courage, un enthousiasme et une détermination que seule la jeunesse peut apporter, et nous ferons appel à toute la jeunesse. D'ailleurs, nous considérons que la jeunesse a les premiers droits sur l'avenir et que c'est elle qui doit le préparer, suivant ses instincts naturels de race, suivant sa volonté. A toute la vieille politique corrompue qui a tant désorganisé notre époque, nous estimons que la jeunesse a le droit de crier: "C'est toi, vieille politique pourrie, qui as fait nos malheurs; c'est toi qui n'as pas su défendre notre héritage, qui l'as livré aux écumeurs et aux étrangers; c'est à cause de toi que nous entrons aujourd'hui dans la vie sans même savoir comment nous pourrions gagner notre pain dans notre patrie; c'est toi qui as gaspillé et gaspillé sans relâche, accumulant des montagnes gigantesques de dettes, étourdissant ton semblant de conscience par ces mots: La génération future paiera. Eh! bien, la génération future, c'est nous! C'est nous qui allons avoir à payer, à trouver l'argent, à régler le problème, à forger nos chances de vivre, à refaire complètement une structure nationale et sociale que tu as sabotée. Dehors! vieille politique pourrie, tu as déjà trop fait de mal, va-t-en, fais place! Un siècle nouveau et des problèmes nouveaux demandent de jeunes courages et de jeunes bras, nous voici, déguerpis!"

Dans l'état où nous sommes, ce ne sont pas des conservateurs qu'il nous faut, il n'y a plus rien à conserver; ce ne sont pas des libéraux qu'il nous faut, l'étranger devenu notre maître a obtenu toutes les libertés et il ne nous reste plus, à nous, que la liberté de dépérir lentement sur la terre de nos pères. Ce qu'il nous faut, ce sont des rénovateurs, pour nettoyer la maison, refaire tout notre système de vie, organiser une renaissance réelle.

La rénovation désirée par tous, seul notre programme en apporte la formule parce que seul il diagnostique les maux et donne les remèdes. Nous proclamons que nous devons devenir une nation, afin d'avoir une conscience nationale, une idée nationale, une mentalité nationale et une unité nationale, et nous sommes prêts à l'obtenir. Nous proclamons que les Juifs, qui n'ont pas respecté leurs conditions d'entrée au pays (devenir des colons et des agriculteurs), ont accaparé dans notre vie économique une puissance exagérée, dangereuse, et nous sommes prêts à rétablir l'équilibre. Nous proclamons comme anti-nationale l'influence indue qu'exercent

sur notre pays les grandes combines internationales, et nous sommes prêts à en opérer le dégagement. Nous proclamons comme crimes d'une haute gravité l'exploitation des masses par une poignée de gros exploiters, la dépossession des petits propriétaires, l'étranglement du petit commerce, l'écrasement de la petite industrie, la disparition graduelle de la petite initiative privée devant l'invasion des grosses combines, le déracinement des cultivateurs, la dictature des puissances d'argent sur toutes les autres classes et sur notre politique, et nous sommes prêts à réprimer ces crimes et à y mettre fin. Nous proclamons que le communisme et le socialisme sont des erreurs et des dangers, et nous sommes prêts à en détruire la menace. Nous proclamons que tout homme qui travaille a le droit de jouir pleinement du fruit de son travail, qu'aucun parasite n'a le droit de lui en extorquer une part, si petite soit-elle, et nous sommes prêts à appliquer fermement cette justice.

Nous entrons dans la lutte politique, déterminés à en faire un combat à finir, jusqu'au bout, jusqu'au triomphe final. Car notre victoire ne fait aucun doute, ce n'est qu'une question de temps. Nos principes étant les meilleurs, ils ne peuvent pas perdre, ils doivent tout conquérir. Nous savons que, dès le début, tous les partis politiques seront contre nous, parce qu'ils ont intérêt à perpétuer le régime de la crèche, de l'assiette au beurre, du patronage corrompu, du favoritisme, de la division nationale, puisque la vie ne leur est possible que par la division. Nous savons que l'immense majorité des grands journaux seront contre nous, parce qu'ils subissent le chantage de la grande réclame, parce qu'ils ne pensent que par les grandes agences juives, parce qu'ils ont intérêt à voir se continuer la dictature de l'argent sur les masses. Nous savons que les trusts, les grandes combines, les organisations internationales nous feront la guerre par tous les moyens, parce qu'ils savent que l'établissement de la justice sociale marquerait la fin de leur suprématie. Nous savons que les Juifs et les puissances d'argent tenteront de susciter un fascisme de camelote contrôlé par eux, afin de brouiller les esprits.

Mais toute cette opposition ne vaudra rien, devant la volonté des masses qui veulent un changement. Nous tablons sur ce qu'il y a de plus puissant, de plus fort et de plus réel dans notre pays: les instincts naturels de la race blanche, qui sont encore sains, et que toute la fange du matérialisme n'a pas encore été capable de tuer. Nous comptons sur la jeunesse qui, libre des préjugés de clans, n'a pas été touchée par les fausses doctrines ni enchaînée par les compromis. Nous

avons choisi pour armes les armes spirituelles, et nous savons que l'esprit vaincra la matière. Nous viderons les rangs des vieux partis, parce que tous sont fatigués d'être futilement et vainement rouges ou bleus, et veulent enfin être Canadiens tout court; nous reprendrons aux socialistes un fort contingent de personnes de bonne foi qui coururent dans leurs rangs parce que rien de mieux ne leur était offert. Nous avons pour nous l'idée, la formule que tous attendaient; nous avons pour nous les principes de régénération, les remèdes pour le grand mal national, économique et social; nous avons pour nous la vérité, le bon sens, la saine raison. Rien n'empêchera leur triomphe, quand l'heure aura sonné.

Nous ne nous arrêterons pas à nous demander si c'est possible, si c'est faisable, car avec la foi et la volonté tout est possible. Tout ce que nous vous demandons, c'est d'avoir foi, comme nous. Notre Programme, d'ailleurs, n'est qu'un grand acte de foi : foi dans notre Dieu, foi dans notre patrie, foi dans notre race, foi dans nos traditions, foi dans notre avenir, foi dans nos destinées, foi dans la justice chrétienne. N'ayons qu'un grain de cette foi, et nous pourrons faire plus que transporter des montagnes. C'est parce que nous prenons la foi pour base que nous vous demanderons des sacrifices; nous ne vous donnerons rien, nous n'achèterons pas vos votes, nous ne vous offrirons ni liqueurs ni argent pour vous faire venir à nos assemblées, parce que nous avons conscience que la foi ne s'achète pas, parce que nous respectons la foi.

Vous, les vieux, qui après une vie laborieuse et consciencieuse, finissez vos jours dans la gêne ou la misère; vous, de la génération mûre, qui avez été trompés par tant de mensonges, qui avez donné tant de votre confiance à des régimes trompeurs et qui, aujourd'hui, êtes moins avancés après vingt ou trente ans d'efforts constants, qui voyez avec consternation qu'il n'y a plus de place pour vos propres enfants dans votre pays; vous, femmes canadiennes, qui aviez fait tant de beaux rêves d'avenir pour vos petits et qui les voyez aujourd'hui errer dans la désespérance; vous, les jeunes, qui vous trouvez subitement devant la vie sans héritage, sans possibilité d'aucune sorte, dépossédés de tout ce que vous avaient conquis vos pères, nous vous disons: rien n'est perdu, tout est possible, les rêves des vieux peuvent se réaliser, si simplement vous avez la foi, si vous voulez vous laisser allumer à la grande flamme que nous allons promener dans notre patrie. Et, quand vous aurez la foi, vous voudrez, vous ferez acte de volonté. Et ce que vous aurez voulu, vous l'aurez.

Avec nous, Canadiens, faites le grand acte national de foi qu'il faut faire; faites le grand acte de volonté nécessaire.

Unissez-vous autour de notre programme, qui détruira l'esprit de division si profitable à l'ennemi. Nous ne vous donnerons ni crèche ni assiette au beurre, mais nous vous rendrons votre héritage, votre place à la table de vos pères, vous redeviendrez les maîtres dans votre patrie et, à quelque classe que vous apparteniez, vous aurez justice et vous aurez toute votre part.

A l'heure la plus critique de ton histoire, à l'heure où va surgir un monde nouveau, debout! Canadien! Que ta foi soit plus grande que les coups du destin! Que ta volonté soit plus forte que les chocs de la tempête! Debout! Canadien! Si tu veux vivre ta propre vie sur la terre que Dieu t'a donnée, si tu veux reprendre tout ce qu'on t'a enlevé, si tu veux qu'on te respecte et qu'on respecte tes enfants, si tu veux que le canadianisme règne enfin de façon absolue dans ta patrie, le Canada, eh ! bien, accours dans nos rangs, marche avec nous, travaille avec nous, lutte avec nous; nous te conduirons à ta victoire la plus éclatante et la plus durable: la conquête de ton âme nationale, de ta confiance en toi-même, de ton héritage et de tes aspirations.

*(Ce discours fut prononcé au Monument National,
le 22 février 1934)*